

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2231

12 septembre 2013

SOMMAIRE

Citadel Value Fund Sicav	107042	Fundquest International	107074
Consortium de Développement	107045	GBI Sàrl	107079
Continental Barley SPF S.A.	107042	G.C.M. International S.A.	107045
COOPERATIONS, Société coopérative	107073	GESTFAR Patrimoine Luxembourg S.C.A.	107077
Cordonnerie & Co.	107073	Goldenstein & Goldenstein S.A.	107043
Cotrimo S.A.	107073	Guardinvest Capital S.A.	107077
Creative Design & Consulting S.A.	107075	H4D International S.A.	107081
Damolou S.A.	107075	Heisdorf Participations S.A.	107043
Davenant Investments S.A.	107075	Hexagon World S.A.	107082
Davenant Investments S.A.	107075	Hoffman & Clark Investments S.A.	107081
DC Finance S.à r.l.	107075	Holdihoes S.A.	107079
DECATHLON International Shareholding Plan S.C.A.	107083	House International S.A.	107077
Delta Yachting Luxembourg S.A.	107076	IFP Investment Management S.A.	107087
Diacom Lux S.à r.l.	107078	Immo77 S.A.	107080
E.B. Trans S.A.	107078	Initi International SPF S.A.	107080
E.C.T. s.à r.l. (Entreprise de Constructions Tubulaires)	107079	Initi International SPF S.A.	107080
EPISO Berlin S.à r.l.	107081	International Cleaning Company S.A. ...	107078
EPP Suresnes Curie Holdings (Lux) S.à r.l.	107081	Interport International S.A.	107083
ERE III fifteen S.à r.l.	107076	Intrasteel S.A.	107074
ERE III - N°2 S.à r.l.	107088	Investec GLL Deutschland 1	107080
ERE III - No 12 S.à r.l.	107076	Investec GLL Fund Management Company S.A.	107077
ERE III - No 13 S.à r.l.	107081	Isidro International S.A.	107044
Euro Associates	107082	Ivanhoe Europe Capital Investments S.C.S.	107082
Europa Nickel S.à r.l.	107079	Jama Investments Luxembourg S.A.	107082
Europa Quartz S.à r.l.	107080	Jump In S.à r.l.	107085
Fact Invest	107074	K Manco 1 S.à r.l.	107082
Fleet Uno S.à r.l.	107078	Kulczyk Investments S.A.	107088
FN International	107076	Marshall S.A. - S.P.F.	107044
Foam Investments I S.à r.l.	107078	MDO Management Company	107046
Fortilux S.A.	107042	MDO Services	107046
Fortune Finance Participations (Luxembourg) S.A.	107076	MSI Beta S.à r.l.	107045
Frazil S.A.	107077	ORANGE (Luxembourg) S.A.	107044
FR Solar Luxco	107079	Softinvest S.A.	107043
		TEH Refi 2009 Investment S.C.S.	107084

Continental Barley SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 18.440.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 2 octobre 2013 à 10:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2013
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
4. Nominations Statutaires
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2013128124/795/16.

Fortilux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 30.833.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 2 octobre 2013 à 15:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mai 2013
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Nominations Statutaires
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2013128125/795/16.

Citadel Value Fund Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 85.320.

Notice is hereby given that the

ANNUAL GENERAL MEETING

of the Shareholders will be held at the registered office of the fund on 20 September 2013 at 3.00 p.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Approval of the reports of the Board of Directors and the Independent Auditor
2. Approval of the annual accounts as at 31 May 2013 and allocation of the results
3. Discharge to be granted to the Directors
4. Discharge to be granted to the Conducting Officers
5. Statutory appointments
6. Directors' fees
7. Miscellaneous

The shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda and that the decisions will be taken at the simple majority of the votes cast at the Meeting. Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any Meeting by proxy; proxies are available at the registered office of the fund.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2013124567/755/22.

Heisdorf Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 116.711.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 1^{er} octobre 2013 à 16:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2013
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2013128126/795/16.

Goldenstein & Goldenstein S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 112.266.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE Ordinaire

qui se tiendra le 23 septembre 2013 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 mars 2013;
2. approbation des comptes annuels au 31 mars 2013;
3. affectation des résultats au 31 mars 2013;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. ratification de la cooptation de deux administrateurs et décharge accordée aux administrateurs démissionnaires;
6. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
7. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2013111760/10/19.

Softinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 59.454.

Le quorum requis par l'article 67-1 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales n'ayant pas été atteint lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue exceptionnellement le 21 août 2013, l'assemblée n'a pas pu statuer sur l'ordre du jour.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 14 octobre 2013 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Les décisions sur l'ordre du jour seront prises quelle que soit la portion des actions présentes ou représentées et pour autant qu'au moins les deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés se soient prononcés en faveur de telles décisions.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2013128122/795/19.

Isidro International S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 11.906.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on *October 1st, 2013* at 2.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at June 30, 2013
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Miscellaneous.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2013128127/795/15.

ORANGE (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.
R.C.S. Luxembourg B 41.310.

RECTIFICATIF

Il y a lieu de rectifier comme suit la publication, dans le Mémorial C n° 2069 du 26 août 2013, page 99266, de la mention du dépôt au Registre de commerce et des sociétés des comptes 2011 de la société Orange (Luxembourg) S.A.:

au lieu de:

«Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg»,

lire:

«Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.»

Référence de publication: 2013128112/14.

Marshall S.A. - S.P.F., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 44, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 152.397.

Le Conseil d'Administration à l'honneur de convoquer les Actionnaires à assister à:

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

des actionnaires qui se tiendra en date du 27 septembre 2013 à 10 heures par-devant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Redange-sur-Attert (Grand-Duché de Luxembourg) avec l'ordre du jour suivant dans la mesure où une Assemblée Générale Extraordinaire de la Société convoquée en date du 22 août 2013 à 16 heures n'a pas réuni le quorum requis en vue de statuer sur le même ordre du jour (10 actions ordinaires de classe A étaient présentes sur un total de 1.210 actions ordinaires de classe A et 240 actions ordinaires de classe B):

Ordre du jour:

1. Création de deux catégories d'Administrateurs, à savoir les Administrateurs de catégorie A et les Administrateurs de catégorie B et requalification des Administrateurs actuellement en fonction de la manière suivante :
 - Monsieur Alexandre CAYPHAS est requalifié Administrateur de catégorie A.
 - Monsieur Jean-Philippe ROCH est requalifié Administrateur de catégorie B.
 - Monsieur Andréas TARTORAS est requalifié Administrateur de catégorie B.
2. Modification du premier alinéa de l'article cinq (5) des Statuts afin qu'il reflète la création de catégories d'Administrateurs au sein du Conseil d'Administration et se compose désormais comme suit :
Art. cinq (5), premier alinéa :
"La Société sera administrée par un Conseil d'Administration composé d'Administrateurs de catégorie A et d'Administrateurs de catégorie B. Le Conseil d'Administration sera composé de trois administrateurs au moins qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires. Toutefois, s'il est constaté lors d'une assemblée des actionnaires que toutes les actions émises par la Société sont détenues par un seul actionnaire, la Société pourra être administrée par un seul Administrateur et ce, jusqu'à la première assemblée des actionnaires faisant suite au moment de la constatation par la Société que ses actions sont à nouveau détenues par plus d'un actionnaire".

3. Modification du troisième alinéa et du sixième alinéa de l'article six (6) des Statuts afin qu'ils reflètent également la création de catégories d'Administrateurs au sein du Conseil d'Administration et se composent désormais comme suit:

Art. six (6), troisième alinéa:

"Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer que si la majorité des Administrateurs de catégorie A et la majorité des Administrateurs de catégorie B est présente ou représentée à une réunion du Conseil d'Administration. Tout Administrateur peut se faire représenter en désignant par écrit, par télécopie, par e-mail ou par un autre moyen de communication un autre Administrateur comme son mandataire. Un Administrateur peut représenter un ou plusieurs de ses collègues".

Art. six (6), sixième alinéa :

"Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un Administrateur de catégorie A et d'un Administrateur de catégorie B, par la signature individuelle de l'Administrateur unique ou par la signature de toute autre personne à laquelle un pouvoir de signature pour des opérations spécifiques aura été délégué par le Conseil d'Administration ou, le cas échéant, par l'Administrateur unique".

Pour le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2013120277/43.

Consortium de Développement, Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 60.537.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Stéphanie Paché.

Référence de publication: 2013104011/10.

(130126667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

G.C.M. International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 92.890.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 30 avril 2013.

Madame Sophie CHAMPENOIS, née le 04/09/1971 à Uccle (Belgique), adresse professionnelle au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, est nommée représentant permanent, pour la société FMS SERVICES S.A., en remplacement de Monsieur Vincenzo CAVALLARO.

Pour la société

G.C.M. INTERNATIONAL S.A.

Référence de publication: 2013104162/13.

(130126776) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

MSI Beta S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 263.127,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 125.173.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2013.

MSI Beta S.à r.l.

Représenté par MSI Alpha S.à r.l.

Liquidateur

Représenté par Julien François

Gérant de classe B

Référence de publication: 2013104402/15.

(130126262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

**MDO Management Company, Société Anonyme,
(anc. MDO Services).**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 96.744.

In the year two thousand and thirteen, on the third day of the month of September.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Theta S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of three million seven hundred thirty one thousand one hundred and forty Euro (EUR 3,731,140) and having its registered office at 19, rue de Bitbourg, L1273 Luxembourg and registered with the register of commerce and companies in Luxembourg (the "RCS") under number B 142.044,

hereby represented by Maître Mariya Gadzhalova, avocat à la Cour, residing professionally in Luxembourg, acting pursuant to a proxy given on 28 August 2013. The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed and will be registered with it.

Theta S.à r.l. prequalified, appears in its capacity as sole shareholder (the "Sole Shareholder") of MDO Services (the "Company"), a société anonyme having its registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, and registered with the RCS under number B 96.744, incorporated as a société anonyme under the name "The Directors' Office" by deed of the undersigned notary dated 23 October 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial C"), n° 1252 on 26 November 2003.

The articles of association of the Company have been amended several times and for the last time on 24 December 2012 by deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C n° 852 on 10 April 2013.

The appearing party declared and requested the undersigned notary to record that:

I. The Sole Shareholder holds all the one hundred thirty-six thousand (136,000) shares in issue in the Company so that decisions can be validly taken on all items of the agenda.

II. The items on which resolutions are to be passed are as follows:

1) Presentation of the common demerger and the merger proposal between the Company and its wholly-owned subsidiary MDO Management Company enacted as notarial deed of the undersigned notary on 25th July 2013 and published in the Mémorial C number 1864 of 2 August 2013 (the "Common Demerger and Merger Proposal"), including the exchange ratio contained therein in accordance with article 288 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law");

2) Acknowledgement of the fulfilment of all the conditions to the partial demerger of the Company and waiver by the Sole Shareholder of its right to receive or have made available to it the director's report provided for by article 293 of the Law, the expert report provided for by article 294 of the Law and the reports provided for by article 295 (1) (d) of the Law, in accordance with article 296 of the Law;

3) Approval of the Common Demerger and Merger Proposal and decision to realise the demerger of the Company as described in the Common Demerger and Merger Proposal, according to articles 288 and 307 of the Law by the transfer, without dissolution of the Company, of part of the assets and liabilities of the Company (the "Divested Business") to a new company to be incorporated as a société anonyme under the name of "MDO Services" (the "Recipient Company") as result of the partial demerger of the Company (the "Demerger"); approval of the effective date of the Demerger, from a legal, accounting and tax point of view, as of the date of the approval of the Demerger by the sole shareholder of the Company; acknowledgement and approval of the change to the list of assets and liabilities composing the Divested Business contained in Part II, section 2 of the Common Demerger and Merger Proposal in accordance with article 293 of the Law, by the addition to the list of assets of an amount in cash of thirty-five thousand Euro (EUR 35,000) and that the corresponding amount of thirty-five thousand Euro (EUR 35,000) shall be allocated to the share premium account of the Recipient Company;

4) Approval of the incorporation of the Recipient Company as result of the Demerger and approval of the articles of incorporation of the Recipient Company; approval of the transfer of the Divested Business referred to under 3) hereabove to the Recipient Company in consideration for the issue by the Recipient Company to the Sole Shareholder, of twenty-seven thousand and one hundred (27,100) registered shares, fully paid-up, with a par value of ten Euro (EUR 10) each together with a share premium of thirty-five thousand Euro (EUR 35,000), who will become the sole shareholder of the Recipient Company; acknowledgment of the report of a réviseur d'entreprises on a non-cash contribution of assets and liabilities to the Recipient Company, in accordance with article 26-1 of the Law; decision to set the registered office of the Recipient Company at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg; decision in relation to the first accounting year of the Recipient Company to end as at 31 December 2013; appointment of the following persons, being also current directors of the Company, as members of the Board of Directors of the Recipient Company until the annual general meeting of the Recipient Company to be held in 2014:

- Mr Géry Arthur M. DAENINCK;

- Mr John LI HOW CHEONG;
- Mr Garvan Rory PIETERS;
- Mr Martin Peter VOGEL and
- Mr Yves WAGNER;

5) Approval of the cancellation of twenty-seven thousand one hundred (27,100) shares of a par value of ten Euro (EUR 10) each and reduction of the issued share capital of the Company to an amount of one million eighty-nine thousand Euro (EUR 1,089,000) as result of the Demerger and the transfer of the Divested Business to the Recipient Company;

6) Subject to the approval of items 1) to 5) above, acknowledgement of the fulfilment of all the conditions to the proposed merger as described in the Common Demerger and Merger Proposal, approval of the Common Demerger and Merger Proposal with respect to the Merger (as defined below) and decision to realise the Merger by absorption by the Company, as absorbing company, of its wholly-owned subsidiary MDO Management Company (as “Absorbed Company”) in accordance with the provisions of articles 259 and 278 and seq. of the Law by the universal transfer, following the dissolution without liquidation of the Absorbed Company, of any and all assets, liabilities, rights, obligations and contracts of the Absorbed Company to the Company (the “Merger”); acknowledgment and approval of the effective date of the Merger which shall occur and be effective from a legal, accounting and tax perspective as of the date of the approval of the Merger by the Sole Shareholder, subject to the prior approval of the Demerger; acknowledgement and approval of the consequences of the merger provided by article 274 of the Law including inter alia the winding-up without liquidation of the Absorbed Company as from the effective date of the Merger, and the cancellation of all the shares in issue of the Absorbed Company held by the Company;

7) Change of the name of the Company from “MDO Services” to “MDO Management Company” and consequential amendment of the second paragraph of article 1 of the articles of association of the Company so as to read as follows:

“The Company will exist under the name of MDO Management Company.”

8) Amendment of the corporate object of the Company to allow it to carry out any activities permitted to a management company governed by Chapter 15 of the Law of 17th December 2010 on undertakings for collective investments, as amended (the “UCITS Law”) except portfolio investments management on discretionary basis and its ancillary activities, so as to read as set forth here below:

“ **Art. 3.** The object of the Company is the management of undertakings for collective investment (within the meaning of article 101 (2) of the Law of 17 December 2010, as amended, of undertakings for collective investment (the “UCITS Law”). Such management activity includes the management, administration and marketing of undertakings for collective investment.

The Corporation may provide all or part of the above activities (e.g. risk management, investment monitoring/compliance) to UCITs and UCI and/or to other management companies.

The Corporation may provide services in Luxembourg and abroad and may establish representation offices and/or branches for that purpose.

On an ancillary basis, the Corporation may also manage its own assets and execute all transactions and activities that it considers necessary to the accomplishment and development of the corporate purpose, as well as all other activities authorized by the amended law of 10 August 1915 relating to commercial companies as well as by Chapter 15 of the UCITS Law.

The Corporation will not manage portfolios of investments on a discretionary client-by-client basis.

More generally the Company may carry out all activities linked directly or indirectly to, and deemed useful and necessary for the accomplishment of, its object, remaining always within the limitations set forth by Chapter 15 of the UCITS Law.”

9) Entire amendment and restatement of the articles of association of the Company, in particular without limitation in order to include the amendments pursuant to the items 5), 7) and 8) hereabove, substantially in the form as attached to the proxy form of the Sole Shareholder, the proxyholder being however expressly authorised and empowered to make, and agree to such changes and amendments as deemed appropriate.

III. The following preliminary formalities regarding demergers and mergers prescribed by the Law have been fulfilled:

a) The board of directors of the Company has approved the Common Demerger and Merger Proposal dated 25 July 2013 by a circular resolution signed by all members of the board of directors of the Company dated 25 July 2013 and resolved to propose to the Sole Shareholder to proceed to the Demerger consisting in the partial demerger without dissolution of the Company (scission partielle), as permitted by article 288 of the Law, by transferring part of its assets and liabilities to, and the incorporation of the Recipient Company (as defined above), to be followed, immediately and on the same day, subject to the effectiveness of the Demerger, by the Merger consisting of a merger through the absorption of the Absorbed Company by the Company in accordance with the terms and conditions of the Common Demerger and Merger Proposal and in accordance with articles 259 and 278 of the Law;

b) The board of directors of the Absorbed Company has approved the Common Demerger and Merger Proposal dated 25 July 2013 by a circular resolution signed by all members of the board of directors of the Absorbed Company dated 25 July 2013 and resolved to propose to the Company as its sole shareholder to proceed to the Merger;

c) The Common Demerger and Merger Proposal has been executed on behalf of the Company and the Absorbed Company as notarial deed of the undersigned notary on 25th July 2013 and published in the Mémorial C number 1864 of 2 August 2013, being at least one month before the date of the present deed;

d) The documents specified under article 267 paragraph (1) a) and b) of the Law and under article 295 a), b) and c) of the Law, namely (i) the Common Demerger and Merger Proposal; (ii) the annual accounts of the Company and the Absorbed Company for the last three financial years ended 31 December 2010, 2011 and 2012 as well as interim accounts statement of the Company as at 31 May 2013, have been deposited at the registered office of the Company and the Absorbed Company and available for inspection to the Sole Shareholder during a period of at least one month prior to the date hereof. Given the overall context of the Demerger, the board of directors of the Company has requested the Sole Shareholder in accordance with article 296 of the Law to waive its right to receive or have made available to it the board of directors' report provided for by article 293 of the Law, the expert report on the demerger provided by article 294 of the Law and the reports referred to in article 295 (1) (d) of the Law.

After consideration and acknowledgement of the above, the following resolutions were passed.

First resolution

The Sole Shareholder declared that it has had sufficient and appropriate knowledge of the Common Demerger and the Merger Proposal providing for (i) the Demerger and the incorporation of the Recipient Company to be denominated MDO Services, a société anonyme, governed by the Law, with registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, including the exchange ratio for the Demerger in accordance with article 288 of the Law, and (ii) to be followed by the Merger by absorption of the Absorbed Company by the Company.

Second resolution

The Sole Shareholder acknowledged the fulfilment of all conditions and formalities to the partial demerger of the Company as described under item III. hereabove, and confirmed that it had the opportunity to consult the documents referred to under III. above.

In accordance with article 296 of the Law, the Sole Shareholder resolved to waive its right to receive or have made available to it the director's report provided for by article 293 the expert report provided for by article 294 and the reports provided for by article 295 (1) (d), in each case of the Law.

Third resolution

The Sole Shareholder noted that the Common Demerger and the Merger Proposal has been approved by the board of directors of the Company on 25 July 2013 and has been published in the Mémorial n° 1864 of 2 August 2013 in accordance with article 290 of the Law.

The Sole Shareholder resolved to approve and ratify the Common Demerger and Merger Proposal of the Company in all its provisions and in its entirety, without any exception or reserves.

Notwithstanding such approval, the Sole Shareholder acknowledged having received a notification letter dated 28 August 2013 from the board of directors of the Company in accordance with article 293 of the Law pursuant to which it has been informed of a change to the list of assets and liabilities (contained in Part II, section 2 of the Common Demerger and Merger Proposal) indicating that additional cash of an amount of thirty-five thousand Euro (EUR 35,000) (the "Additional Cash") had to be added to the list of assets to be transferred to the Recipient Company, such amount to be allocated to a share premium account of the Recipient Company, such change having occurred between the date of the Common Demerger and Merger Proposal and the date of the present deed (the "Notification Letter").

The Sole Shareholder acknowledged and approved the addition of the Additional Cash to the list of assets to be transferred to the Recipient Company and the corresponding amount to be allocated to the share premium of the Recipient Company. The Sole Shareholder further approved the update to the exchange ratio provided for in the Common Demerger and Merger Proposal being the transfer of the Divested Business including the Additional Cash in consideration for the issue of twenty-seven thousand one hundred (27,100) shares of a par value of ten Euro (EUR 10) each and a share premium of thirty-five thousand Euro (EUR 35,000).

The Sole Shareholder resolved to approve and realise the demerger as described in the Common Demerger and Merger Proposal, according to articles 288 and 307 of the Law and to approve the transfer, without exception and reserves in accordance with the allocation principles and modalities provided for in the Common Demerger and Merger Proposal, to a new company to be incorporated as a société anonyme under the name of "MDO Services" (the "Recipient Company"), without dissolution of the Company, of the Divested Business as described above (including the Additional Cash), consisting namely and only of the following assets and liabilities:

a) Transferred assets:

i) all elements of the on-going concern (including any furniture available at the Transferred Office Space, as defined below) relating to its domiciliation activity, its corporate secretarial services activity and its office space renting activity which include all rights and obligations, whether actual or contingent, and all customer contracts and services contracts in relation to the agreements of the Company with the customers listed in the table below:

471813400 R	471816100 R	1 IA
471813401 CS	471816100 D	2 IA
471813402 CS	471816101 CS	3 IA
471813401 R	471816102 D	4 IA
471813402 R	471814100 R	5 IA
471816702 R	471816103 D	6 IA
471816703 R	471816104 R	7 IA
471816704 D	471819901 R	8 IA
471816705 D	471819901 CS	9 IA
471813500 R	471815300 D	10 IA
471813600 R	471815301 D	11 IA
471813601 R	471819904 R	12 IA
471815000 R	471818701 D	13 IA
471815001 R	471816402 R	14 IA
471815001 CA	471816105 R	15 IA
471814900 R	471816500 R	16 IA
471817810 R	471815100 D	
471817810 CS	471815101 D	
471817811 D	471815102 D	

ii) fixed assets as described hereafter:

Fixed assets transferred to the "Recipient Company" upon the demerger of MDO Services

Fixed Asset, summary	Number of articles
Furnitures	
Desks (bureaux)	58
Tables (tables)	24
Rolling Cabinet (caissons)	57
Cupboards (armoires)	80
Chairs (chaises, fauteuils)	57
Hangers (porte-manteaux)	23
Shelves (étagères)	31
Total Mobilier	330
IT and Telephone	
Desktop PC	8
Laptop PC	24
Phone	41
Screens	6
Printer	12
WIFI Extension	
Total IT	91
Refurbishment (Aménagement)	

iii) the rights and obligations of the Company under the existing IT services agreements relating to IT support services in relation to the domiciliation activity, corporate secretarial services activity and office space renting activity;

iv) all agreements with new customers or new agreements with existing customers relating to the domiciliation, corporate secretarial services and office space renting activity of the Company entered into by the Company until the Effective Date (as defined below);

v) the rights and obligations under any existing rental agreements relating to the customers referred to in (i) above and more generally the rights and obligations relating to the existing rental agreements relating to the office space located at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, ground floor part C, ground floor 1/3 of part D and 1st floor 1/3 part D (the "Transferred Office Space");

vi) all trade receivables and provision for credit notes relating to the transferred clients listed under (i) above;

vii) three thousand one hundred (3,100) shares with a par value of ten Euro (EUR 10.-) each in The Directors' Office, a société anonyme, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, registered with the RCS under number B 142.270;

viii) any assets which would be received by the Company in replacement of the assets listed above for any reason and in relation to new trades receivable from the transferred clients, during the period from 31 May 2013 until the Effective Date (as defined below); and

ix) cash of an amount of one hundred and sixty thousand nine hundred thirty-two Euro (EUR 160,932).

b) Liabilities:

All contractual obligations and liabilities of the Company related to the transferred assets listed under (a) above will, in addition to those listed below, also be transferred to the Recipient Company:

i) provision for legal costs due to the creation of the Company;

ii) trade creditors in relation to the fixed assets transferred to the Company and to audit fees; and

iii) deferred income relating to quarterly invoices of the transferred clients issued in advance.

All transferred assets and liabilities composing the Divested Business are transferred to the Recipient Company at their net book value set forth in the interim accounts of the Company as at 31 May 2013.

c) Records:

All records of the Company in relation to the Divested Business will be passed to and maintained by the Recipient Company provided that these records are related to the Divested Business.

The Sole Shareholder resolved that the Demerger will be effective from a legal, accounting and tax point of view, as of the date of the present deed (the "Effective Date"), without prejudice to the provisions of article 302 of the Law regarding the effects of the demerger towards third parties, and that all operations of the Company in relation to the Divested Business shall, for accounting purposes, be considered as carried out for and on behalf of the Recipient Company in accordance with the above allocation of assets and liabilities of the Company as from the Effective Date.

Fourth resolution

As an element of the Demerger, the Sole Shareholder requested the notary to record the incorporation of the Recipient Company as a société anonyme under the name of "MDO Services" and approved the following articles of association:

"Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form. Name. There is hereby established a company (the "Company") in the form of a société anonyme which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and by the present articles of incorporation (the "Articles of Incorporation").

The Company will exist under the name of MDO Services.

Art. 2. Registered office. The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the Board of Directors.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Directors.

In the event that in the view of the Board of Directors extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, it may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by one of the bodies or persons entrusted with the daily management of the Company.

Art. 3. Object. The corporate object of the Company is to provide company domiciliation services as well as company set up and management services, as provided by Articles 28-9 and 28-10 of the Law of 5 April 1993 on the financial sector, as amended, (the "PSF Law") and, generally, the performance of such activities and the provision of such services that directly or indirectly relate to the Company's object, whether commercial or financial in nature.

Among such services is the provision of assistance and other support related services to managers and directors of investment funds and companies. Among others, and without limitation to the generality of the foregoing, the Company may provide assistance with respect to corporate, administrative, secretarial, accounting, tax, labour or social related issues and may also review various documents for the domiciled companies, managers and directors of investment funds and companies.

The Company may also act for the promotion and development of the rights and interests of managers and directors of investment funds and companies as regards third parties.

The object of the Company is also the acquisition and holding of interests in Luxembourg and/or foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such holdings.

The Company may provide, to the extent permitted by the PSF Law, any financial assistance to the undertakings forming part of the group of the Company such as, among others, the providing of loans and the granting of guarantees or securities in any kind or form.

The Company may also, to the extent permitted by the PSF Law, use its funds to invest in real estate and in intellectual property rights in any kind or form. The Company may rent office space to regulated or unregulated undertakings.

The Company may borrow in any kind or form and issue bonds or notes.

In a general fashion the Company may carry any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration. It may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the quorum and majority rules provided by law.

Chapter II. Capital, Shares

Art. 5. Subscribed capital. The subscribed share capital is set at two hundred and seventy-one thousand euros (€ 271,000) consisting of twenty-seven thousand one hundred (27,100) registered shares, all fully paid, with a par value of ten euros (€ 10) each.

The share capital of the Company may be increased or reduced by a decision of the General Meeting of Shareholders voting with the same quorum as for the amendment of these Articles of Incorporation.

Art. 6. Shares. The shares will be in the form of registered shares.

If the Company issues registered shares, a shareholders' register which may be examined by any shareholder will be kept at the registered office. The register will contain the precise designation of each shareholder and the indication of the number of shares held, the indication of the payments made on the shares as well as the transfers of shares and the dates thereof.

Each shareholder will notify to the Company by registered letter its address and any change thereof. The Company will be entitled to rely on the last address thus communicated.

Ownership of the registered share will result from the recordings in the shareholders' register.

The transfers of shares will be carried by a declaration of transfer entered into the shareholders' register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their representative(s). The transfers of shares may also be carried out in accordance with the rules on the transfer of claims laid down in article 1690 of the Luxembourg Civil code. Furthermore, the Company may accept and enter into the shareholders' register any transfer referred to in any correspondence or other document showing the consent of the transferor and the transferee.

Certificates reflecting the recordings in the shareholders register will be delivered to the shareholders.

The Company may issue multiple share certificates.

Shares may be held in trust by one or several shareholders.

The Company will recognize only one holder per share; in case a share is held by more than one person, the persons claiming ownership of the share will have to appoint one sole proxy to represent the share in relation to the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been designated as the sole owner in relation to the Company.

Art. 7. Increase and reduction of capital. The capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the shareholders voting with the quorum and majority rules set by these Articles of Incorporation or, as the case may be, by the law for any amendment of these Articles of incorporation.

The new shares to be subscribed for by contribution in cash will be offered by preference to the existing shareholders in proportion to the part of the capital which those shareholders are holding. The Board of Directors shall determine the period within which the preferred subscription right shall be exercised. This period may not be less than thirty days.

Notwithstanding the above, the general meeting, voting with the quorum and majority rules required for any amendment of the Articles of Incorporation, may limit or withdraw the preferential subscription right or authorise the Board of Directors to do so.

Art. 8. Acquisition of own shares. The Company may acquire its own shares.

The acquisition and holding of its own shares will be in compliance with the conditions and limits established by the law.

Art. 9. Transfer of shares. No shareholder may proceed to any direct or indirect, present or eventual, conveyance of all or any of the shares, for valuable consideration or free of charge, by any means whatsoever (sale, contribution, gift, exchange, merger, demerger, pledge etc.) unless:

- the conveyance is done according to the provisions of the shareholders' agreement executed by the shareholders of the Company; and

- prior to becoming a shareholder of the Company, any third party must accept in writing all the provisions of the shareholders' agreement and thus enter into all the transferor's rights and obligations by entering into an adherence agreement.

Any conveyance of shares done without respecting these provisions will be considered null and void. The Company will refuse to consider such conveyance and shall not amend the shareholders register in order to reflect such conveyance of shares.

Chapter III. Board of Directors, Statutory Auditors

Art. 10. Board of Directors. The Company will be administered by a board of directors (the “Board of Directors”) composed of at least three members who need not be shareholders (the “Directors”).

The Directors will be elected by the shareholders’ meeting, which will determine their number, for a period not exceeding six years, and they will hold office until their successors are elected. They are re-eligible, but they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders’ meeting.

In the event of a vacancy on the Board of Directors, the remaining Directors may meet and may elect by majority vote a director to fill such vacancy until the next meeting of shareholders.

Art. 11. Meetings of the Board of Directors. The Board of Directors will appoint from among its members a chairman (the “Chairman”). It may also appoint a secretary, who need not be a Director and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors and of the shareholders.

The Board of Directors will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Board of Directors must be convened if any two Directors so require.

The Chairman will preside at all meetings of the Board of Directors and of the shareholders, except that in his absence the Board of Directors may appoint another Director and the general meeting of shareholders may appoint any other person as chairman pro tempore by vote of the majority present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of each Director, at least twenty-four hours’ written notice of board meetings shall be given. Any such notice shall specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

The notice may be waived by the consent in writing, by fax or by telegram of each Director. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

Every Board meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the Board of Directors may from time to time determine.

Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing, by fax or by telegram another Director as his proxy.

A quorum of the Board of Directors shall be the presence or the representation of a majority of the Directors holding office. If a quorum is not obtained within half an hour of the time set for the meeting, the directors present or represented may adjourn the meeting to a later time and venue. Notices of the adjourned meeting shall be given by the secretary to the board of directors, if any, failing whom by any director.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the Directors present or represented at such meeting. In the event that in any meeting the number of votes for and against a resolution shall be equal, the chairman of the meeting shall not have a casting vote. In case of a tie, the proposed decision is considered as rejected.

One or more Directors may participate in a meeting by means of a conference call, by videoconference or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

A written decision, signed by all the Directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Directors which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Directors.

Art. 12. Minutes of meetings of the Board of Directors. The minutes of any meeting of the Board of Directors will be signed by the chairman of the meeting. Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman or by any two members of the Board of Directors.

Art. 13. Powers of the Board of Directors. The Board of Directors is vested with the broadest powers (except for those powers which are expressly reserved by law to the general meeting of shareholders) to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company’s object. All powers not expressly reserved by law to the general meeting of shareholders are in the competence of the Board of Directors.

Art. 14. Delegation of Powers. The Board of Directors may delegate the daily management of the Company and the representation of the Company within such daily management to one or more Directors, officers, executives, employees or other persons who may but need not be shareholders, or delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or agents chosen by it.

The delegation in favour of a member of the board of Directors shall entail the obligation for the board to report each year to the ordinary general meeting on the salary, fees and any advantages granted to the delegate.

Art. 15. Conflict of Interests. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Directors or officers of the Company has a personal interest in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any Director or officer of the Company who serves as a director, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any Director or officer of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company, he shall make known to the Board of Directors such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such Director's or officer's interest therein shall be reported to the next general meeting of shareholders.

The Company shall indemnify any Director or officer and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a director or officer of the Company or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

Art. 16. Representation of the Company. The Company will be bound towards third parties by the joint signatures of any two Directors or by the sole signature of the person to whom the daily management of the Company has been delegated, within such daily management, or by the joint signatures or sole signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the Board of Directors, but only within the limits of such power.

Art. 17. Independent external Auditor. The operations and books of the Company shall be supervised by an independent external auditor. The independent external auditor shall be appointed by the Board of Directors for a period that the Board of Directors shall determine and until his successor is appointed. The independent external auditor shall remain in office until he is reappointed or until his successor is appointed.

The independent external auditor in office may be removed at any time by the Board of Directors with or without cause.

Chapter IV. Meeting of Shareholders

Art. 18. Powers of the Meeting of Shareholders. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

It has the powers conferred upon it by law.

Art. 19. Annual General Meeting. The annual general meeting will be held at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting on the last Friday of May of each year, at 10:00 a.m.

If such day is a public holiday, the meeting will be held on the next following business day.

Art. 20. Other General Meetings. The Board of Directors may convene other general meetings. Such meetings must be convened if shareholders representing at least one fifth of the Company's capital so require.

Shareholders' meetings, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgment of the Board of Directors, which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 21. Procedure, Vote. Shareholders will meet upon call by the Board of Directors or the auditor or the auditors made in compliance with Luxembourg law. The notice sent to the shareholders in accordance with the law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

If all the shareholders are present or represented at a shareholders' meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing, by fax or telegram as his proxy another person who need not be a shareholder.

The Board of Directors may determine all other conditions that must be fulfilled in order to take part in a shareholders' meeting.

Except as otherwise required by law, or by the present Articles of Incorporation, resolutions will be taken by a simple majority of votes irrespective of the number of shares present or represented at the meeting.

One vote is attached to each share.

Copies or extracts of the minutes of the meeting to be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by any two members of the Board of Directors.

A shareholder may take part in a meeting through video-conference or through other means of communication allowing his/her identification and allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of all such persons in the meeting. A shareholder participating in a meeting through such means is deemed to be physically present.

Chapter V. Financial Year, Distribution of profits

Art. 22. Financial Year. The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December in every year.

The Board of Directors shall prepare annual accounts in accordance with the requirements of Luxembourg law and accounting practice.

Art. 23. Approbation of profits. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

The general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholders as dividend.

Subject to the conditions fixed by law, the Board of Directors may pay out an advance payment on dividends. The Board of Directors fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

The Company may repurchase its own shares in compliance with the law.

Chapter VI. Dissolution, Liquidation

Art. 24. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles of incorporation, unless otherwise provided by law.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of shareholders, which will determine their powers and their compensation.

Chapter VII. Applicable law

Art. 25. Applicable law. All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Luxembourg law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended."

The Sole Shareholder, Theta S.à.r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of three million seven hundred thirty one thousand one hundred and forty Euro (EUR 3,731,140) and having its registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg and registered with the RCS under number B 142.044, is the sole shareholder of the Recipient Company "MDO Services".

The issued share capital of the Recipient Company is set at two hundred and seventy one thousand Euro (EUR 271,000) represented by twenty-seven thousand one hundred (27,100) registered shares with a nominal value of ten Euro (EUR 10) each (the "Recipient Company Shares"), which are issued together with a share premium of thirty-five thousand Euro (EUR 35,000) and are allocated to the Sole Shareholder.

The Recipient Company's Shares are issued together with the share premium in consideration for the transfer of and contribution in kind of the Divested Business as described in the third resolution hereabove. All transferred assets and liabilities composing the Divested Business are transferred to the Recipient Company at their net book value set forth in the interim accounts of the Company as at 31 May 2013. The Sole Shareholder acknowledged that the contribution of assets and liabilities composing the Divested Business to the Recipient Company has, in accordance with article 26-1 of the Law, been subject to a report of Ernst & Young, réviseur d'entreprises agréé, dated 3 September 2013 which conclusion reads as follows:

"Based on the work performed and described above, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the contribution in kind does not correspond at least in number and nominal value to the 27,100 shares with a nominal value of EUR 10 each to be issued with a total related share premium of EUR 35,000, hence a total consideration amounting to EUR 306,000."

The Sole Shareholder approved the issuance of the Recipient Company Shares together with the share premium in consideration for the transfer and contribution of the Divested Business. The Recipient Company Shares shall carry the rights attached thereto as from the date of incorporation of the Recipient Company.

The registered office of the Recipient Company is set at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg.

The first accounting year of the Recipient Company will start as from the date hereof and it will end on 31 December 2013.

The Sole Shareholder further resolved to appoint the following persons, being also current directors of the Company, as members of the board of directors of the Recipient Company until the annual general meeting of the Recipient Company to be held in 2014:

- Mr Martin Vogel, born on 29th September 1963 in Trüllikon (Switzerland) professionally residing at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg;
- Mr John Li How Cheong, born on 27th September 1960 in Port Louis (Ile Maurice), professionally residing at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg;
- Mr Garvan Rory Pieters, born on 29th March 1958 in the Hague (the Netherlands), professionally residing at 19, rue de Bitbourg, L1273 Luxembourg;
- Mr Gery Arthur M. Daeninck, born on 14th January 1951 in Sleidinge (Belgium), professionally residing at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg; and
- Mr Yves Wagner, born on 16th November 1958 in Luxembourg, professionally residing at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg.

Fifth resolution

The Sole Shareholder approved the cancellation of twenty-seven thousand one hundred (27,100) shares of a par value of ten Euro (EUR 10) each of the Company and the reduction of the issued share capital of the Company by an amount of two-hundred and seventy-one thousand Euro (EUR 271,000) to an amount of one million eighty-nine thousand Euro (EUR 1,089,000) as result of the Demerger and the transfer of the Divested Business to the Recipient Company.

Sixth resolution

The Sole Shareholder declared that it had appropriate and sufficient knowledge of the Common Demerger and Merger Proposal providing for the merger through the absorption of the Absorbed Company by the Company.

It acknowledged that since the Company was the sole shareholder of the Absorbed Company, the Merger is to be carried out pursuant to a simplified procedure provided for by article 278 of the Law. It further acknowledged the accomplishment of the prior formalities applicable to the Merger as set forth under item III hereabove and the approval of the Demerger hereabove which was a prior condition to the Merger and confirmed that it had the opportunity to consult the documents referred to under III. above in accordance with article 267 of the Law.

Thereafter, the Sole Shareholder resolved in relation to the Merger to approve and ratify the Common Demerger and Merger Proposal of the Company, as published in the Mémorial C number n° 1864 of 2 August 2013 in all its provisions and in its entirety, without exception or reserves. The Sole Shareholder resolved to approve and realise the Merger by absorption by the Company, as absorbing company, of its wholly-owned subsidiary MDO Management Company, a société anonyme, having its registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the RCS under number B 128.627 (as “Absorbed Company”) in accordance with the provisions of articles 259 and 278 and seq. of the Law, by the universal transfer, following the dissolution without liquidation of the Absorbed Company, of any and all assets, liabilities, rights, obligations and contracts, without exception and reserves, of the Absorbed Company to the Company (the “Merger”).

The Sole Shareholder resolved that the Merger is effective from a legal, tax and accounting point of view as from the date of the present deed, without prejudice to the provisions of article 273 of the Law regarding the effects of the Merger towards third parties, and that from an accounting point of view, all operation of the Absorbed Company shall be considered as operations of the Company as from this date.

The Sole Shareholder acknowledged the effects of the Merger as provided for by article 274 of the Law, including inter alia, the winding up without liquidation of the Absorbed Company and resolved that as a result of the Merger, all the shares in issue of the Absorbed Company shall be cancelled.

Seventh resolution

The Sole Shareholder resolved to change the name of the Company from MDO Services to MDO Management Company and consequentially to amend article 1 of the articles of association of the Company as set forth in the above agenda.

Eighth resolution

The Sole Shareholder resolved to amend the corporate object of the Company to allow it to carry out any activities permitted to a management company governed by Chapter 15 of the Law of 2010 as set forth in item 8) of the agenda above.

Ninth resolution

The Sole Shareholder resolved to entirely restate the articles of association of the Company to reflect, inter alia, the various amendments by the above resolutions, so as to read as set forth here below:

“ **Art. 1.** There exists among the subscribers and all those who may become owners of shares hereafter issued, a company in the form of a société anonyme under the name of MDO Management Company.

Art. 2. The Company is established for an undetermined duration. The Company may be dissolved by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation, as prescribed in Article 23 hereof.

Art. 3. The object of the Company is the management of undertakings for collective investment (within the meaning of article 101 (2) of the Law of 17 December 2010, as amended, of undertakings for collective investment (the “UCITS Law”). Such management activity includes the management, administration and marketing of undertakings for collective investment.

The Company may provide all or part of the above activities (e.g. risk management, investment monitoring/compliance) to UCITs and UCI and/or to other management companies.

The Company may provide services in Luxembourg and abroad and may establish representation offices and/or branches for that purpose.

On an ancillary basis, the Company may also manage its own assets and execute all transactions and activities that it considers necessary to the accomplishment and development of the corporate purpose, as well as all other activities authorized by the amended law of 10 August 1915 relating to commercial companies as well as by Chapter 15 of the UCITS Law.

The Company will not manage portfolios of investments on a discretionary client-by-client basis.

More generally the Company may carry out all activities linked directly or indirectly to, and deemed useful and necessary for the accomplishment of, its object, remaining always within the limitations set forth by Chapter 15 of the UCITS Law.

Art. 4. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, in the Grand Duchy of Luxembourg. The Board of Directors is authorized to change the registered office of the Company to any place in Luxembourg-City. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Directors.

In the event that the Board of Directors determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg Company.

Art. 5. The share capital is set at one million eighty-nine thousand euros (€ 1,089,000) represented by one hundred eight thousand and nine hundred (108,900) shares, with a par value of ten euros (€ 10) each, each fully paid up.

A register of shareholders shall be kept at the registered office of the Company. Such register shall set forth the name of each shareholder, his residence or elected domicile, the number of shares held by him, the amounts paid in on each such share, and the transfer of shares and the date of such transfers.

Ownership of registered shares will be established by inscription in the said register. Certificates of such registration may be issued and signed by two directors or by the sole director, as the case may be.

The Company will recognize only one holder per share; in case a share is held by more than one person, the persons claiming ownership of the share will have to appoint one sole proxy to represent the share in relation to the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been designated as the sole owner in relation to the Company. The payment of dividends to shareholders will be done at the address registered at the shareholders register. No interest shall be paid from the dividends which payment has been decided and not claimed or over the shares held by the Company.

The Company may have one or several shareholders. The death, suspension of civil rights, dissolution, bankruptcy or insolvency of any of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.

Art. 6. Any transfer of shares will be registered in the shareholders’ register, either following a notification to the Company in accordance with the rules on the transfer of claims laid down in article 1690 of the Luxembourg Civil Code or by a declaration of transfer entered into the shareholders’ register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their representative(s). Furthermore, the Company may accept and enter into the shareholders’ register any transfer referred to in any correspondence or other document showing the consent of the transferor and the transferee.

Art. 7. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation, as prescribed in Article 23 hereof.

Art. 8. Any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

If the Company has only a sole shareholder, such shareholder shall exercise the powers of the general meeting of shareholders and act accordingly. If the Company has only a sole shareholder, written record is kept of the resolutions of the sole shareholder.

Art. 9. The annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with Luxembourg law, in the Grand Duchy of Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the Last Friday of the month of May at 11.00 a.m. (Luxembourg time). If

such day is not a bank business day, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the board of directors, exceptional circumstances so require.

Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

Art. 10. The quorum and delays required by law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by cable or telegram or telex. A shareholder may also participate at any meeting of shareholders by vidéoconférence or any other means of telecommunication permitting the identification of such shareholder. Such means must allow the shareholder to participate effectively at such meeting of shareholders. The proceedings of the meeting must be retransmitted continuously.

Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of the votes cast. Votes cast shall not include votes in relation to shares represented at the meeting but in respect of which the shareholders have not taken part in the vote or have abstained or have returned a blank or invalid vote.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

Art. 11. Shareholders will meet upon call by the board of directors, in the forms provided by law.

If, however, all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 12. The Company shall be managed by a Board of Directors composed of at least three members, who need not be shareholders of the Company.

The directors shall be elected by the shareholders at their annual general meeting, for a maximum period ending at the next annual general meeting and until their successors are elected and qualify, provided, however, that a director may be removed with or without cause and/or replaced at any time by resolution adopted by the shareholders. They shall be reeligible.

In the event of vacancy in the office of director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may meet and may elect, by majority vote, a director to fill such vacancy until the next meeting of shareholders.

In the event that in any meeting the number of votes for and against a resolution shall be equal, the chairman shall have a casting vote.

Art. 13. The Board of Directors shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members one or more vicechairmen. It may also choose a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors and of the shareholders. The Board of Directors shall meet upon call by the chairman, or two directors, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meetings of shareholders and the Board of Directors, but in his absence the shareholders or the Board of Directors may appoint another director, and in respect of shareholders' meetings any other person, as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

The Board of Directors from time to time will appoint the officers of the Company, including any general managers, a secretary and any assistant general managers, assistant secretaries or other officers considered necessary for the operation and management of the Company. Any such appointment may be revoked at any time by the Board of Directors. Officers need not be directors or shareholders of the Company. The officers appointed, unless otherwise stipulated in these Articles, shall have the powers and duties given them by the Board of Directors.

Written notice of any meeting of the Board of Directors shall be given at least twenty-four hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meeting. This notice may be waived by the oral consent or the consent in writing or by cable or telegram or telex of each director. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

Any director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing or by cable or telegram or telex another director as his proxy. A director may also participate at any meeting of the Board of Directors by vidéoconférence or any other means of telecommunication permitting the identification of such director. Such means must allow the director to participate effectively at such meeting of the Board of Directors. The proceedings of the meeting must be retransmitted continuously.

The Board of Directors can deliberate or act validly only if the majority of the directors are present or represented at a meeting of the Board of Directors. Decisions shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting.

By agreement of all the directors, a telephone conference at which all directors participate, shall be deemed to be a valid meeting subject to the other provisions of this Article.

Meetings of the Board of Directors may be held in Luxembourg or abroad.

The directors, acting unanimously by circular resolution, may express their consent on one or several separate instruments in writing or by telex, cable or telegram confirmed in writing which shall together constitute appropriate minutes evidencing such decision.

Art. 14. The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the chairman pro tempore who presided at such meeting.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the secretary or by any director.

Art. 15. The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interest. All powers not expressly reserved by the law or by the articles of association of the Company to the general meeting of shareholders are in the competence of the Board of Directors. The Board of Directors shall have power to determine the corporate policy and the course and conduct of the management and business affairs of the Company.

According to article 60 of the Law, the daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation with this management may be delegated to one or more directors, officers, managers or other agents, shareholder or not, acting alone or jointly. Their nomination, revocation and powers shall be determined by a resolution of the Board of Directors.

The delegation in favour of a member of the Board of Directors shall entail the obligation for the board to report each year to the ordinary general meeting on the salary, fees and any advantages granted to the delegate.

The Company may also grant special powers by notarised proxy or private instrument.

Art. 16. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm.

Any director or officer of the Company who serves as a director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

In the event that any director or officer of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company, such director or officer shall make known to the board of directors such personal interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and such transaction, and such director's or officer's interest therein, shall be reported to the next succeeding meeting of shareholders. The term «personal interest», as used in the preceding sentence, shall not include any relationship with or interest in any matter, position or transaction involving The Directors' Office Group and any subsidiary or affiliate thereof or such other company or entity as may from time to time be determined by the board of directors in its discretion, unless such "personal interest" is considered to be a conflicting interest by applicable laws and regulations.

Art. 17. The Company shall indemnify any director or officer, and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a director or officer of the Company, or, at its request, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and from which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

Art. 18. The Company will be bound by the signature of any duly authorized officer(s) of the Company, or by the individual signature of any other person to whom authority has been delegated by the board of directors, or by the joint signature of any two directors.

Art. 19. The audit of the annual accounting documents of the Company shall be entrusted to an external and independent auditor. The external and independent auditor shall be elected by the annual general meeting of shareholders for a period ending at the date of the next annual general meeting of shareholders and until his successor is elected. The external and independent auditor shall remain in office until reelected or until his successor is elected.

The external and independent auditor shall fulfil all functions stipulated by the UCITs Law.

Art. 20. The accounting year of the Company shall begin on the first January of each year and shall terminate on the thirty-first December of the same year.

Art. 21. From the annual net profit of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such surplus reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company as stated in Article 5 hereof or as increased or reduced from time to time as provided in Article 7 hereof.

The general meeting of shareholders, on recommendation of the Board of Directors, shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and may declare dividends from time to time. The Board of Directors may, in accordance with the laws of Luxembourg and with the consent of the external and independent auditor, declare and decide the payment of interim dividends

Art. 22. In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) named by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

Art. 23. These Articles may be amended from time to time by a meeting of shareholders, subject to the quorum and voting requirements provided by the laws of Luxembourg.

Art. 24. All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the amended law of 10 August 1915 relating to commercial companies and the UCITs Law.”

Statements

The undersigned notary certified, in relation to the Demerger and in accordance with article 300 of the Law, the existence and legality of the legal acts and formalities of the demerger executed by the Company and the Recipient Company, and the Common Demerger and Merger Proposal.

The undersigned notary certified, in relation to the Merger, in accordance with article 271 of the Law, the existence and legality of the legal acts and formalities of the Merger executed by the Company and the Absorbed Company, and the Common Demerger and Merger Proposal.

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the demerger and the Merger are estimated at approximately six thousand five hundred Euro.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the appearing person, this deed is drawn in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of discrepancies between the English and French text, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg, on the day before mentioned.

After reading this deed to the appearing person, known by the notary by its name, surname, status and address, the appearing person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le troisième jour du mois de septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Theta S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec un capital social de trois millions sept cent trente et un mille cent quarante euros (3.731.140 EUR) et ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg et immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg (le «RCS») sous le numéro B 142.044,

ici représentée par Madame Mariya Gadzhalova, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée le 28 août 2013. Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec celui-ci.

Theta S.à r.l. précitée, comparait en sa qualité d'actionnaire unique (l'«Actionnaire Unique») de MDO Services (la «Société»), une société anonyme avec siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, et immatriculée au RCS sous le numéro B 96.744, constituée en tant que société anonyme sous la dénomination «The Directors' Office» suivant acte reçu du notaire instrumentant du 23 octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial C»), numéro 1252 du 26 novembre 2003.

Les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois le 24 décembre 2012 suivant acte reçu du notaire instrumentant, publié au Mémorial C numéro 852 du 10 avril 2013.

La partie comparante a déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. L'Associé Unique détient la totalité des cent trente-six mille (136.000) actions émises de la Société, de sorte que des décisions peuvent être prises valablement tous les points de l'ordre du jour.

II. Les points sur lesquels des résolutions doivent être adoptées sont les suivants:

1) Présentation du projet commun de scission et de fusion entre la Société et sa filiale à cent pourcent MDO Management Company acté par acte notarié du notaire instrumentant le 25 juillet 2013 et publié au Mémorial C numéro 1864 du 2 août 2013 (le «Projet Commun de Scission et de Fusion»), y compris le rapport d'échange y contenu conformément à l'article 288 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»);

2) Constat de l'accomplissement de toutes les conditions à la scission partielle de la Société et renonciation par l'Actionnaire Unique de son droit de recevoir ou de pouvoir consulter le rapport du conseil d'administration prévu par l'article 293 de la Loi, le rapport d'expert prévu par l'article 294 de la Loi ainsi que les rapports prévus par l'article 295 (1) (d) de la Loi, conformément à l'article 296 de la Loi;

3) Approbation du Projet Commun de Scission et de Fusion et décision de réaliser la scission de la Société telle que décrite dans le Projet Commun de Scission et de Fusion, conformément aux articles 288 et 307 de la Loi par le transfert, sans dissolution de la Société, d'une partie du patrimoine actif et passif de la Société (les «Activités Transférées») à une nouvelle société devant être constituée sous la forme d'une société anonyme et sous la dénomination «MDO Services» (la «Société Bénéficiaire») suite à la scission partielle de la Société (la «Scission»); approbation de la date effective de la Scission, d'un point de vue juridique, comptable et fiscal, étant la date de l'approbation de la Scission par l'actionnaire unique de la Société; constat et approbation de la modification apportée à la liste des éléments du patrimoine actif et passif composant les Activités Transférées reprises à la section 2 de la Partie II du Projet Commun de Scission et de Fusion conformément à l'article 293 de la Loi, par l'ajout sur la liste des éléments du patrimoine actif d'un montant en espèces de trente-cinq mille euros (35.000 EUR) et que le montant correspondant de trente-cinq mille euros (35.000 EUR) sera alloué au compte de la prime d'émission de la Société Bénéficiaire.

4) Approbation de la constitution de la Société Bénéficiaire suite à la Scission et approbation des statuts de la Société Bénéficiaire; approbation du transfert des Activités Transférées mentionnées au point 3) ci-dessus à la Société Bénéficiaire en échange de l'émission par la Société Bénéficiaire à l'Actionnaire Unique, de vingt-sept mille cent (27.100) actions nominatives, intégralement libérées, d'une valeur nominale de dix euros (10 EUR) chacune avec une prime d'émission de trente-cinq mille euros (35.000 EUR), qui deviendra l'actionnaire unique de la Société Bénéficiaire; prise de connaissance du rapport du réviseur d'entreprises sur un apport en nature des éléments du patrimoine actif et passif à la Société Bénéficiaire, conformément à l'article 26-1 de la Loi; décision d'établir le siège social de la Société Bénéficiaire au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg; décision concernant le premier exercice comptable de la Société Bénéficiaire qui se terminera le 31 décembre 2013; nomination des personnes suivantes, étant également des administrateurs en fonction de la Société, en tant que membres du Conseil d'Administration de la Société Bénéficiaire jusqu'à l'assemblée générale annuelle de la Société Bénéficiaire devant se tenir en 2014:

- Monsieur Géry Arthur M. DAENINCK;
- Monsieur John LI HOW CHEONG;
- Monsieur Garvan Rory PIETERS;
- Monsieur Martin Peter VOGEL et
- Monsieur Yves WAGNER;

5) Approbation de l'annulation des vingt-sept mille cents (27.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (10 EUR) chacune et réduction du capital social émis de la Société à un montant d'un million quatre-vingt-neuf mille euros (1.089.000 EUR) suite à la Scission et au transfert des Activités Transférées à la Société Bénéficiaire;

6) Sous réserve de l'approbation des points 1) à 5) ci-dessus, constat du respect de toutes les conditions à la fusion proposée telle que décrite dans le Projet Commun de Scission et de Fusion, approbation du Projet Commun de Scission et de Fusion concernant la Fusion (telle que définie ci-dessous) et décision de réaliser la Fusion par absorption par la Société, en tant que société absorbante, de sa filiale à cent pourcent MDO Management Company (en tant que «Société Absorbée») conformément aux dispositions des articles 259 et 278 et suivants de la Loi par la transmission universelle, suivant la dissolution sans liquidation de la Société Absorbée, du patrimoine actif et passif, des droits, obligations et contrats de la Société Absorbée à la Société (la «Fusion»); constat et approbation de la date effective de la Fusion qui aura lieu et prendra effet d'un point de vue juridique, comptable et fiscal à la date de l'approbation de la Fusion par l'Actionnaire Unique, sous réserve de l'approbation préalable de la Scission; constat et approbation des conséquences de la fusion prévue par l'article 274 de la Loi incluant entre autres la dissolution sans liquidation de la Société Absorbée à compter de la date effective de la Fusion, et l'annulation de la totalité des actions émises de la Société Absorbée détenues par la Société;

7) Modification de la dénomination de la Société de «MDO Services» en «MDO Management Company» et modification en conséquence du second alinéa de l'article 1^{er} des statuts de la Société afin qu'il ait la teneur suivante:

«La Société existera sous le nom de MDO Management Company.»

8) Modification de l'objet social de Société afin de lui permettre de mener toute activité permise à une société de gestion régie par le chapitre 15 de la loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif, telle que modifiée (la «Loi OPC») à l'exception de la gestion de portefeuilles sur une base discrétionnaire et de ses services auxiliaires, afin qu'il ait la teneur suivante:

« **Art. 3.** La Société a pour objet la gestion collective d'organismes de placement collectif (conformément à l'article 101 (2) de la loi du 17 décembre 2010, telle que modifiée, sur les organismes de placement collectif (la «Loi OPC»). Cette activité de gestion comprend la gestion, l'administration et le marketing d'organismes de placement collectif.

La Société pourra fournir tout ou partie de ces activités (p.e., la gestion de risques, la surveillance des investissements/ de la conformité) à des OPCVM et OPC et/ou d'autres sociétés de gestion.

La Société peut fournir des services à Luxembourg et à l'étranger et peut pour cette fin établir des bureaux de représentation et/ou des succursales.

A titre accessoire, la Société peut également gérer ses propres avoirs et effectuer toutes opérations et activités qu'elle estimera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social ainsi que toute autre activité autorisée par les lois applicables et en particulier selon la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par le Chapitre 15 de la Loi OPC.

La Société ne gèrera pas de portefeuilles d'investissements sur une base discrétionnaire client par client.

D'une manière générale, la Société peut exercer toute activité liée directement ou indirectement qu'elle estimera utile ou nécessaire à l'accomplissement de son objet social, toujours dans les limites fixées par le Chapitre 15 de la Loi OPC.»

9) Modification et refonte intégrale des statuts de la Société, notamment et ce de manière non limitative afin d'inclure les modifications énoncées aux points 5), 7) et 8) ci-dessus, substantiellement dans la forme annexée à la procuration de l'Actionnaire Unique, le mandataire étant toutefois expressément autorisé et habilité à effectuer et accepter les changements et modifications jugés nécessaires.

III. Les formalités préliminaires suivantes concernant les scissions et fusions prescrites par la Loi ont été remplies:

a) Le conseil d'administration de la Société a approuvé le Projet Commun de Scission et de Fusion en date du 25 juillet 2013 par une résolution circulaire signée par tous les membres du conseil d'administration de la Société en date du 25 juillet 2013 et a décidé de proposer à l'Actionnaire Unique de procéder à la Scission qui consiste en la scission partielle sans dissolution de la Société, telle que permise par l'article 288 de la Loi, en transférant une partie des éléments de son patrimoine actif et passif à, et la constitution de la Société Bénéficiaire (telle que définie ci-dessus), suivie, immédiatement et le même jour, sous réserve de la prise d'effet de la Scission, de la Fusion consistant en une fusion par absorption de la Société Absorbée par la Société conformément aux conditions du Projet Commun de Scission et de Fusion et conformément aux articles 259 et 278 de la Loi;

b) Le conseil d'administration de la Société Absorbée a approuvé le Projet Commun de Scission et de Fusion en date du 25 juillet 2013 par une résolution circulaire signée par tous les membres du conseil d'administration de la Société Absorbée en date du 25 juillet 2013 et a décidé de proposer à la Société en tant que son actionnaire unique de procéder à la Fusion;

c) Le Projet Commun de Scission et de Fusion a été acté au nom de la Société et la Société Absorbée par acte notarié du notaire instrumentant le 25 juillet 2013 et publié au Mémorial C numéro 1864 du 2 août 2013, soit un mois au moins avant la date du présent acte;

d) Les documents indiqués à l'article 267 paragraphe (1) a) et b) de la Loi et à l'article 295 a), b) et c) de la Loi, à savoir (i) le Projet Commun de Scission et de Fusion; (ii) les comptes annuels de la Société et de la Société Absorbée des trois derniers exercices sociaux clôturés aux 31 décembre 2010, 2011 et 2012 ainsi qu'un état comptable intérimaire de la Société arrêté au 31 mai 2013, ont été déposés au siège social de la Société et la Société Absorbée et ont pu être consultés par l'Actionnaire Unique pendant une période d'un mois au moins avant date des présentes. Étant donné le contexte général de la Scission, le conseil d'administration de la Société a demandé à l'Actionnaire Unique conformément à l'article 296 de la Loi de renoncer à son droit de recevoir et de pouvoir consulter le rapport du conseil d'administration prévu par l'article 293 de la Loi, le rapport d'expert sur la scission prévu par l'article 294 de la Loi et les rapports visés à l'article 295 (1) (d) de la Loi.

Après examen et reconnaissance de ce qui précède, les résolutions suivantes ont été adoptées.

Première résolution

L'Actionnaire Unique a déclaré avoir eu une connaissance suffisante et appropriée du Projet Commun de Scission et de Fusion prévoyant (i) la Scission et la constitution de la Société Bénéficiaire sous la dénomination de «MDO Services», une société anonyme, régie par la Loi, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, y compris le rapport d'échange pour la Scission conformément à l'article 288 de la Loi, et (ii) suivies de la Fusion par absorption de la Société Absorbée par la Société.

Deuxième résolution

L'Actionnaire Unique a constaté l'accomplissement de toutes les conditions et formalités à la scission partielle de la Société telle que décrite au point III. ci-dessus, et a confirmé avoir eu la possibilité de consulter les documents mentionnés au point III. ci-dessus.

Conformément à l'article 296 de la Loi, l'Actionnaire Unique a décidé de renoncer à son droit de recevoir ou de pouvoir consulter le rapport du conseil d'administration prévu par l'article 293 de la Loi, le rapport d'expert prévu par l'article 294 de la Loi ainsi que les rapports prévus par l'article 295 (1) (d) de la Loi.

Troisième résolution

L'Actionnaire Unique a noté que le Projet Commun de Scission et de Fusion a été approuvé par le conseil d'administration de la Société le 25 juillet 2013 et a été publié au Mémorial n° 1864 du 2 août 2013 conformément à l'article 290 de la Loi.

L'Actionnaire Unique a décidé d'approuver et de ratifier l'ensemble des dispositions et l'intégralité du Projet Commun de Scission et de Fusion de la Société, sans aucune exception ou réserve.

Nonobstant cette approbation, l'Actionnaire Unique a reconnu avoir reçu une lettre de notification en date du 28 août 2013 de la part du conseil d'administration de la Société conformément à l'article 293 de la Loi par laquelle il a été informé d'une modification de la liste des éléments du patrimoine actif et passif (repris à la section 2 de la Partie II du Projet Commun de Scission et de Fusion) indiquant qu'un montant supplémentaire en espèce de trente-cinq mille euros (35.000 EUR) (les «Fonds Supplémentaires en Espèces») devait être ajouté sur la liste des éléments du patrimoine actif à transférer à la Société Bénéficiaire, ce montant devant être affecté à un compte de prime d'émission de la Société Bénéficiaire, et cette modification étant intervenue entre la date du Projet Commun de Scission et de Fusion et la date du présent acte (la «Lettre de Notification»).

L'Actionnaire Unique a reconnu et approuvé l'ajout des Fonds Supplémentaires en Espèces sur la liste des éléments du patrimoine actif à transférer à la Société Bénéficiaire ainsi que le montant correspondant à affecter à la prime d'émission de la Société Bénéficiaire. L'Actionnaire Unique a ensuite approuvé la mise à jour du rapport d'échange prévu dans le Projet Commun de Scission et de Fusion, soit le transfert des Activités Transférées incluant les Fonds Supplémentaires en Espèces en échange de l'émission de vingt-sept mille cents (27.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (10 EUR) chacune et ayant une prime d'émission de trente-cinq mille euros (35.000 EUR).

L'Actionnaire Unique a décidé d'approuver et de réaliser la scission telle que décrite dans le Projet Commun de Scission et de Fusion, conformément aux articles 288 et 307 de la Loi et d'approuver le transfert, sans aucune exception ou réserve, conformément aux principes et modalités de répartition prévu dans le Projet Commun de Scission et de Fusion, à une nouvelle société devant être constituée sous la forme d'une société anonyme sous la dénomination de «MDO Services» (la «Société Bénéficiaire»), sans dissolution de la Société, des Activités Transférées telles que décrites ci-dessus (y compris les Fonds Supplémentaires en Espèces), comprenant uniquement les éléments du patrimoine actif et passif suivant:

a) Éléments du patrimoine actif transférés:

i) tous les éléments de l'entreprise actuelle (y compris tout meuble disponible dans les Locaux à Usage de Bureaux Transférés, tels que définis ci-dessous) relatifs à ses activités de domiciliation, de services de secrétariat et de location de locaux à usage de bureaux incluant tous les droits et obligations, présents ou potentiels, ainsi que l'ensemble des contrats avec les clients et des contrats de services concernant les conventions de la Société conclues avec les clients énumérées dans le tableau ci-dessous:

471813400 R	471816100 R	1 IA
471813401 CS	471816100 D	2 IA
471813402 CS	471816101 CS	3 IA
471813401 R	471816102 D	4 IA
471813402 R	471814100 R	5 IA
471816702 R	471816103 D	6 IA
471816703 R	471816104 R	7 IA
471816704 D	471819901 R	8 IA
471816705 D	471819901 CS	9 IA
471813500 R	471815300 D	10 IA
471813600 R	471815301 D	11 IA
471813601 R	471819904 R	12 IA
471815000 R	471818701 D	13 IA
471815001 R	471816402 R	14 IA
471815001 CA	471816105 R	15 IA
471814900 R	471816500 R	16 IA
471817810 R	471815100 D	
471817810 CS	471815101 D	
471817811 D	471815102 D	

ii) actifs immobilisés tels que décrits ci-dessous:

Actifs immobilisés transférés à la «Société Bénéficiaire» lors de la scission de MDO Services

Actif immobilisé, résumé	Nombre d'articles
Meubles	
Bureaux	58
Tables	24
Caissons	57

Armoires	80
Chaises, fauteuils	57
Porte-manteaux	23
Étagères	31
Total Mobilier	330
Matériel informatique et téléphone	
Ordinateur de bureau	8
Ordinateur portable	24
Téléphone	41
Écrans	6
Imprimante	12
Extension WIFI	
Total Matériel informatique	91
Aménagement	

iii) les droits et obligations de la Société découlant des contrats de services informatiques existants relatifs aux services d'assistance informatique liés aux activités de domiciliation, de secrétariat et de location de locaux à usage de bureaux;

iv) tous les contrats conclus par la Société avec de nouveaux clients ou tous les nouveaux contrats conclus avec des clients existants jusqu'à la Date Effective (telle que définie ci-dessous) relatifs aux activités de domiciliation, de secrétariat et de location de locaux à usage de bureaux;

v) les droits et obligations découlant de contrats de location existants relatifs aux clients mentionnés au point (i) ci-dessus et, de manière plus générale, les droits et obligations relatifs aux contrats de location existants relatifs aux locaux à usage de bureaux situés au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, rez-de-chaussée partie C, rez-de-chaussée 1/3 de la partie D et 1^{er} étage partie D, (les «Locaux à Usage de Bureaux Transférés»);

vi) toutes les créances clients et provisions pour les notes de crédit concernant les clients transférés repris au point (i) ci-dessus;

vii) trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,00 EUR) chacune dans The Directors' Office, une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, et étant immatriculée au RCS sous le numéro B 142.270;

viii) tous les avoirs reçus par la Société en remplacement des éléments du patrimoine actif repris ci-dessus pour quelque raison que ce soit et en relation avec de nouvelles créances clients des clients transférés, durant la période allant du 31 mai 2013 à la Date Effective (telle que définie ci-dessous); et

ix) espèces d'un montant de cent soixante mille neuf cent trente-deux euros (160.932 EUR).

b) Éléments du patrimoine passif:

Toutes les obligations contractuelles et dettes contractuelles de la Société liées aux éléments du patrimoine actif transférés repris au point (a) ci-dessus, en plus de ceux repris ci-dessous, seront également transférées à la Société Bénéficiaire:

i) provision pour les frais juridiques en raison de la création de la Société;

ii) créanciers commerciaux en relation avec les actifs immobilisés transférés à la Société et avec les honoraires liés au contrôle des comptes; et

iii) revenu différé relatif aux factures trimestrielles des clients transférés émises préalablement.

Tous les éléments du patrimoine actif et passif transférés composant les Activités Transférées sont transférés à la Société Bénéficiaire à leur valeur comptable nette telle qu'indiquée dans les comptes intermédiaires de la Société au 31 mai 2013.

c) Documentation:

Toute la documentation de la Société relative aux Activités Transférées sera transmise à la Société Bénéficiaire et conservée par celle-ci, à condition que cette documentation se rapporte aux Activités Transférées.

L'Actionnaire Unique a décidé que la Scission prendra effet d'un point de vue juridique, comptable et fiscal, à la date du présent acte (la «Date Effective»), sans préjudice des dispositions de l'article 302 de la Loi concernant les effets de la scission à l'égard des tiers, et que toutes les opérations de la Société liées aux Activités Transférées seront, aux fins de la comptabilité, considérées comme entreprises pour le compte et au nom de la Société Bénéficiaire conformément à la répartition ci-dessus des éléments du patrimoine actif et passif de la Société à compter de la Date Effective.

Quatrième résolution

Dans le cadre de la Scission, l'Actionnaire Unique a requis le notaire d'acter la constitution de la Société Bénéficiaire en tant que société anonyme sous la dénomination de «MDO Services» et a approuvé les statuts suivants:

«Chapitre I^{er}. Forme, Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination. Il est formé par les présentes une société (la «Société») sous la forme d'une société anonyme qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société existera sous le nom de MDO Services.

Art. 2. Siège social. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

Il peut être transféré dans tout autre endroit de la Ville de Luxembourg par décision du Conseil d'Administration.

Des succursales ou d'autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger sur décision du Conseil d'Administration.

Dans le cas où le Conseil d'Administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la Société au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger, se sont produits ou sont sur le point de se produire, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant le transfert provisoire du siège social, restera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de toute partie intéressée par l'un des organes ou par l'une des personnes responsables de la gestion journalière de la Société.

Art. 3. Objet. L'objet de la Société est de fournir des services de domiciliation de sociétés ainsi que des services ayant trait à la constitution ou à la gestion de sociétés, conformément aux articles 28-9 et 28-10 de la loi du 5 avril 1993 relative au secteur financier, telle que modifiée, (la «Loi PSF») et, de manière générale, de réaliser les activités et de fournir les services qui se rapportent directement ou indirectement à l'objet de la Société, qu'ils soient de nature commerciale ou financière.

Ces services comprennent la fourniture de services d'aide et d'assistance aux gérants et administrateurs de fonds et de sociétés d'investissement. Entre autres, et ce sans limiter le caractère général de ce qui précède, la Société pourra fournir des services d'assistance pour toute question liée à la société, à l'administration, au secrétariat, à la comptabilité, à la fiscalité, au travail ou d'ordre social et elle pourra également recevoir divers documents pour les sociétés domiciliées, les gérants et administrateurs de fonds et de sociétés d'investissement.

En outre, la Société pourra promouvoir et développer les droits et intérêts des gérants et administrateurs de fonds et de sociétés d'investissement à l'égard des tiers.

La Société a également pour objet l'acquisition ainsi que la détention de participations dans des entreprises luxembourgeoise et/ou étrangères ainsi que l'administration, le développement et la gestion de ces participations.

La Société peut offrir, dans les limites autorisées par la Loi PSF, une aide financière aux entreprises faisant partie du groupe de la Société, notamment par le biais de prêts, garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit.

La Société peut également, dans les limites autorisées par la Loi PSF, utiliser ses fonds afin d'investir dans l'immobilier et dans les droits de propriété intellectuelle sous quelque forme que ce soit. La Société peut louer des locaux à usage de bureaux à des entreprises réglementées ou non réglementées.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et émettre des obligations ou titres obligataires.

D'une manière générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle jugera utile à l'accomplissement et au développement de son objet social.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute par décision de l'assemblée générale délibérant selon les conditions de quorum et de majorité prévues par la loi.

Chapitre II. Capital, Actions

Art. 5. Capital social. Le capital social souscrit est fixé à deux cent soixante et onze mille euros (271.000 €) représenté par vingt-sept mille cent (27.100) actions nominatives, entièrement libérées, d'une valeur nominale de dix euros (10 €) chacune.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires statuant dans les mêmes conditions de quorum que celles prévues pour la modification des présents Statuts.

Art. 6. Actions. Les actions seront nominatives.

Si la Société émet des actions nominatives, un registre d'actionnaires, qui pourra être consulté par tout actionnaire, sera tenu au siège social. Ce registre indiquera la désignation précise de chaque actionnaire ainsi que le nombre d'actions, les paiements effectués sur les actions ainsi que les transferts d'actions et la date de ceux-ci.

Chaque actionnaire indiquera à la Société par lettre recommandée son adresse et tout changement de celle-ci. La Société pourra se fier à la dernière adresse communiquée.

La propriété des actions nominatives résultera des inscriptions dans le registre des actionnaires.

Les transferts d'actions seront effectués par déclaration de transfert inscrite dans le registre des actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leur(s) représentant(s). Les transferts d'actions pourront également être

effectués conformément aux règles sur le transport des créances énoncées à l'article 1690 du Code civil luxembourgeois. De même, la Société peut accepter et inscrire dans le registre des actionnaires tout transfert mentionné dans toute correspondance ou tout autre document confirmant le consentement du cessionnaire et du cédant.

Des certificats reflétant les inscriptions dans le registre des actionnaires seront délivrés aux actionnaires.

La Société peut émettre des certificats d'actions multiples.

Des actions peuvent être détenues en fiducie par un ou plusieurs actionnaires.

La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action; si une action est détenue par plusieurs personnes, les personnes revendiquant la propriété de cette action devront désigner un mandataire unique pour représenter l'action envers la Société. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette action jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme le propriétaire unique envers la Société.

Art. 7. Augmentation et réduction de capital. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution des actionnaires adoptée aux conditions de quorum et de majorité prévues par les présents Statuts ou, le cas échéant, par la loi pour toute modification des présents Statuts.

Les nouvelles actions à souscrire par un apport en numéraire seront offertes par préférence aux actionnaires existants proportionnellement à la part du capital qu'ils détiennent. Le Conseil d'Administration fixera le délai pendant lequel le droit préférentiel de souscription devra être exercé. Ce délai ne pourra être inférieur à trente jours.

Par dérogation à ce qui précède, l'assemblée générale, délibérant selon les mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour toute modification des Statuts, peut limiter ou supprimer le droit préférentiel de souscription ou autoriser le Conseil d'Administration à le faire.

Art. 8. Acquisition d'actions propres. La Société peut acquérir ses propres actions.

L'acquisition et la détention de ses actions propres se feront conformément aux conditions et dans les limites établies par la loi.

Art. 9. Transfert d'actions. Aucun actionnaire ne peut procéder à un transfert direct ou indirect, présent ou éventuel, de tout ou partie de ses actions, moyennant une contrepartie ou gratuitement, et ce de quelque manière que ce soit (vente, apport, don, échange, fusion, scission, nantissement, etc.) sauf si:

- le transfert est effectué selon les dispositions du pacte d'actionnaires signé par les actionnaires de la Société; et
- avant de devenir actionnaire de la Société, tout tiers doit accepter par écrit toutes les dispositions du pacte d'actionnaires et se soumettre à tous les droits et obligations du cédant en signant un contrat d'adhésion.

Tout transfert d'actions effectué de manière non conforme aux présentes dispositions sera nul et non avenue. La Société refusera de reconnaître ce transfert et ne modifiera pas le registre des actionnaires pour refléter ce transfert d'actions.

Chapitre III. Conseil d'Administration, Commissaires aux comptes

Art. 10. Conseil d'Administration. La Société sera administrée par un conseil d'administration (le «Conseil d'Administration») composé de trois membres au moins, actionnaires ou non (les «Administrateurs»).

Les Administrateurs seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles mais peuvent être révoqués à tout moment par une résolution de l'assemblée générale, avec ou sans motif.

En cas de vacance au sein du Conseil d'Administration, les Administrateurs restants ont le droit d'élire à la majorité des voix un autre administrateur afin de pourvoir le poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Art. 11. Réunions du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration pourra nommer parmi ses membres un président (ci-après le «Président»). Il pourra également nommer un secrétaire qui ne doit pas nécessairement être Administrateur et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le Conseil d'Administration se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil d'Administration doit être convoquée si deux Administrateurs le demandent.

Le Président présidera toutes les assemblées des actionnaires et toutes les réunions du Conseil d'Administration, mais en son absence, le Conseil d'administration désignera un autre Administrateur et l'assemblée générale des actionnaires pourra nommer une autre personne comme président pro tempore à la majorité des voix exprimées par les personnes présentes ou représentées à cette assemblée ou réunion.

Sauf en cas d'urgence ou moyennant l'accord préalable de chaque Administrateur, un avis de convocation écrit aux réunions du Conseil d'Administration sera donné au moins vingt-quatre heures à l'avance. Cet avis de convocation indiquera l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des points à traiter.

Il pourra être passé outre à cette convocation moyennant l'assentiment écrit, par télécopieur ou par télégramme, de chaque Administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à la date et au lieu indiqués dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

Toute réunion du Conseil d'Administration se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil d'administration peut de temps en temps déterminer.

Tout Administrateur pourra se faire représenter aux réunions du Conseil d'Administration en désignant par écrit, par télécopieur ou par télégramme, un autre Administrateur comme son mandataire.

Le Conseil d'Administration ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des Administrateurs est présente ou représentée. Si le quorum n'est pas atteint dans la demi-heure suivant l'heure fixée pour la réunion, les Administrateurs présents ou représentés peuvent ajourner la réunion à une date et un lieu fixés ultérieurement. Les convocations à la réunion reportée seront données au Conseil d'Administration par le secrétaire, le cas échéant, sinon par l'un des Administrateurs.

Les décisions seront prises à la majorité des voix des Administrateurs présents ou représentés lors de la réunion. Dans le cas d'une égalité des voix pour et des voix contre une résolution, le président de la réunion n'aura pas de voix prépondérante. En cas de partage des voix, la décision proposée sera réputée rejetée.

Un ou plusieurs Administrateur(s) peu(ven)t participer à une réunion par conférence téléphonique, par visioconférence ou par tout autre moyen similaire de communication permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. Une telle participation sera considérée comme équivalant à une présence physique à la réunion.

Une décision écrite signée par tous les Administrateurs est tout aussi régulière et valable que si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil d'Administration dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être établie en un seul ou plusieurs documents séparés ayant le même contenu, chacun étant signés par un ou plusieurs Administrateur(s).

Art. 12. Procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration. Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration seront signés par le président de la réunion. Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le Président ou par deux Administrateurs.

Art. 13. Pouvoirs du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges (à l'exception de ceux qui sont expressément conférés par la loi à l'assemblée générale des actionnaires) pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi à l'assemblée générale des actionnaires relèvent de la compétence du Conseil d'Administration.

Art. 14. Délégation de pouvoirs. Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion journalière à un ou plusieurs Administrateur(s), dirigeant(s), fondé(s) de pouvoirs, employé(s) ou autres personne(s), actionnaires ou non, ou conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux, ou des fonctions précises permanentes ou temporaires à des personnes ou agents de son choix.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration oblige le Conseil à établir chaque année un rapport pour l'assemblée générale ordinaire sur les traitements, émoluments et avantages quelconques donnés au délégué.

Art. 15. Conflit d'intérêts. Aucun contrat ou aucune autre opération entre la Société et toute autre société ou entreprise ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs Administrateur(s) ou fondé(s) de pouvoirs de la Société ai(en)t un intérêt personnel dans cette autre société ou entreprise, ou qu'il(s) y soi(en)t administrateur, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un Administrateur ou fondé de pouvoirs de la Société qui est administrateur, associé, fondé de pouvoirs ou employé de toute société ou entreprise avec laquelle la Société contractera ou s'engagera autrement en affaires, ne sera pas, en raison de sa position dans cette autre société ou entreprise, automatiquement empêché d'examiner et de voter ou de délibérer sur les matières relatives à ce contrat ou cette opération.

Nonobstant ce qui précède, dans le cas où un Administrateur ou fondé de pouvoirs de la Société aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, il en avisera le Conseil d'Administration et il ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel de l'Administrateur ou du fondé de pouvoirs dans celle-ci seront portés à la connaissance de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

La Société indemnisera tout Administrateur ou fondé de pouvoirs ainsi que leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs, pour toutes les dépenses qu'il aura raisonnablement encourues dans le cadre de toute action, poursuite ou procédure dans laquelle il est impliqué en tant que partie en raison de son mandat actuel ou passé d'administrateur ou de fondé de pouvoirs de la Société ou, à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et de ce fait, n'a pas le droit d'être indemnisé, exception faite des cas où il est finalement condamné dans le cadre d'une telle action, poursuite ou procédure pour négligence grave ou pour faute; dans le cadre d'un règlement, l'indemnisation ne portera que sur les matières couvertes par le règlement pour lequel la Société est informée par son conseiller juridique que la personne devant être indemnisée n'a pas manqué à ses obligations. Le droit à indemnisation ci-dessus n'exclut pas d'autres droits auxquels il peut prétendre.

Art. 16. Représentation de la Société. À l'égard des tiers, la Société sera engagée par la signature conjointe de deux Administrateurs ou par la signature individuelle de la personne à laquelle la gestion journalière de la Société a été déléguée, dans le cadre de cette gestion journalière, ou par la signature conjointe ou la signature individuelle de toute personne à

qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil d'Administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 17. Réviseur d'entreprises externe et indépendant. Les opérations et les livres de la Société seront supervisés par un réviseur d'entreprises indépendant. Celui-ci sera nommé par le Conseil d'Administration pour une période déterminée par le Conseil d'Administration et jusqu'à ce que son successeur soit nommé. Ce réviseur d'entreprises indépendant restera en fonction jusqu'à ce qu'il soit renommé ou jusqu'à ce que son successeur soit nommé.

Le réviseur d'entreprises indépendant en fonction peut être révoqué à tout moment par le Conseil d'Administration et ce, avec ou sans motif.

Chapitre IV. Assemblée générale des actionnaires

Art. 18. Pouvoirs de l'assemblée des actionnaires. Toute assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

Elle dispose de tous les pouvoirs qui lui sont réservés par la loi.

Art. 19. Assemblée générale annuelle. L'assemblée générale annuelle se tiendra au siège social de la Société ou à un autre endroit tel qu'indiqué dans l'avis de convocation à l'assemblée le dernier vendredi du mois de mai de chaque année, à dix heures du matin.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 20. Autres assemblées générales. Le Conseil d'Administration peut convoquer d'autres assemblées générales. Ces assemblées doivent être convoquées si des actionnaires représentant au moins un cinquième du capital social l'exigent.

Les assemblées des actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle, pourront se tenir à l'étranger si le Conseil d'Administration estime souverainement que des circonstances de force majeure l'exigent.

Art. 21. Procédure, Vote. Les actionnaires seront convoqués par le Conseil d'Administration ou le(s) réviseur(s) conformément au droit luxembourgeois. La convocation envoyée aux actionnaires conformément à la loi indiquera l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour et les points à traiter.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires et qu'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci pourra se tenir sans convocation préalable.

Un actionnaire peut prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par télécopieur ou par télégramme un mandataire, lequel peut ne pas être actionnaire.

Le Conseil d'Administration peut arrêter toutes les autres conditions à remplir pour prendre part aux assemblées des actionnaires.

Sauf dispositions contraires de la loi ou des présents Statuts, les décisions seront prises à la majorité simple, quel que soit le nombre d'actions présentes ou représentées à l'assemblée.

Chaque action donne droit à une voix.

Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée destinés à servir en justice ou ailleurs sont signés par deux Administrateurs.

Un actionnaire peut participer à une assemblée par visioconférence ou par d'autres moyens de communication permettant son identification et permettant à toutes les personnes prenant part à cette assemblée de s'entendre les unes les autres de façon continue et garantissant la participation effective de toutes ces personnes à l'assemblée. Un actionnaire participant à une assemblée par ces moyens sera réputé physiquement présent.

Chapitre V. Exercice social, Répartition des bénéfices

Art. 22. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le premier jour du mois de janvier et se termine le dernier jour du mois de décembre de chaque année.

Le Conseil d'Administration prépare les comptes annuels conformément aux obligations de la loi luxembourgeoise et des pratiques comptables.

Art. 23. Affectation des bénéfices. Sur les bénéfices nets annuels de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5%) affectés à la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital souscrit de la Société.

L'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Elle peut décider de verser la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à l'exercice suivant ou de le distribuer aux actionnaires comme dividendes.

Sous réserve des conditions fixées par la loi, le Conseil d'Administration peut verser des acomptes sur dividendes. Le Conseil d'Administration fixe le montant ainsi que la date de paiement de ces acomptes.

La Société peut racheter ses propres actions conformément aux dispositions de la loi.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

Art. 24. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale délibérant selon les mêmes conditions de quorum et de majorité que celles prévues pour la modification des présents Statuts, sauf dispositions contraires de la loi.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par les soins d'un ou de plusieurs liquidateur(s), nommé(s) par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Chapitre VII. Loi applicable

Art. 25. Loi applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront réglées conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.»

L'Actionnaire Unique, Theta S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de trois millions sept cent trente et un mille cent quarante euros (3.731.140 EUR) et son le siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg et immatriculée au RCS sous le numéro B 142.044, est l'actionnaire unique de la Société Bénéficiaire «MDO Services».

Le capital social émis de la Société Bénéficiaire est fixé à deux cent soixante-et-onze mille euros (271.000 EUR) représenté par vingt-sept mille cent (27.100) actions nominatives d'une valeur nominale de dix euros (10 EUR) chacune (les «Actions de la Société Bénéficiaire»), lesquelles sont émises avec une prime d'émission de trente-cinq mille euros (35.000 EUR) et sont allouées à l'Actionnaire Unique.

Les Actions de la Société Bénéficiaire sont émises avec une prime d'émission en échange du transfert de et de l'apport en nature des Activités Transférées telles que décrites à la troisième résolution ci-dessus. Tous les éléments du patrimoine actif et passif transférés composant les Activités Transférées sont transférés à la Société Bénéficiaire à leur valeur comptable nette telle qu'indiquée dans les comptes intermédiaires de la Société arrêtés au 31 mai 2013. L'Actionnaire Unique a reconnu que l'apport des éléments du patrimoine actif et passif composant les Activités Transférées à la Société Bénéficiaire a, conformément à l'article 26-1 de la Loi, fait l'objet d'un rapport établi par Ernst & Young, réviseur d'entreprises agréé, en date du 3 septembre 2013, dont la conclusion est la suivante:

«Sur la base des vérifications effectuées comme décrit ci-dessus, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que la valeur de l'apport en nature ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des 27.100 actions d'une valeur nominale de 10 EUR chacune devant être émises, avec une prime d'émission y afférente de 35.000 EUR pour une contrepartie totale de 306.000 EUR.»

L'Actionnaire Unique a approuvé l'émission des Actions de la Société Bénéficiaire avec la prime d'émission en échange du transfert et de l'apport des Activités Transférées. Les Actions de la Société Bénéficiaire auront les droits y attachés à compter de la date de constitution de la Société Bénéficiaire.

Le siège social de la Société Bénéficiaire est établi au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg.

Le premier exercice comptable de la Société Bénéficiaire commencera à la date des présentes et se terminera le 31 décembre 2013.

L'Actionnaire Unique a également décidé de nommer les personnes suivantes, étant également des administrateurs en fonction de la Société, en tant que membres du Conseil d'Administration de la Société Bénéficiaire jusqu'à l'assemblée générale annuelle de la Société Bénéficiaire devant se tenir en 2014:

- Monsieur Martin Vogel, né le 29 septembre 1963 à Trüllikon (Suisse) résidant professionnellement au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg;
- Monsieur John Li How Cheong, né le 27 septembre 1960 à Port Louis (Île Maurice), résidant professionnellement au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg;
- Monsieur Garvan Rory Pieters, né le 29 mars 1958 à La Haye (Pays-Bas), résidant professionnellement au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg;
- Monsieur Gery Arthur M. Daeninck, né le 14 janvier 1951 à Sleidinge (Belgique), résidant professionnellement au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg; et
- Monsieur Yves Wagner, né le 16 novembre 1958 in Luxembourg, résidant professionnellement au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg.

Cinquième résolution

L'Actionnaire Unique a approuvé l'annulation de vingt-sept mille cent (27.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (10 EUR) chacune de la Société ainsi que la réduction du capital social émis de la Société d'un montant de deux cent soixante et onze mille euros (271.000 EUR) pour l'établir à un million quatre-vingt-neuf mille euros (1.089.000 EUR) suite à la Scission et au transfert des Activités Transférées à la Société Bénéficiaire.

Sixième résolution

L'Actionnaire Unique a déclaré avoir eu une connaissance suffisante et appropriée du Projet Commun de Scission et de Fusion prévoyant la fusion par absorption de la Société Absorbée par la Société.

Il a reconnu que dans la mesure où la Société était l'actionnaire unique de la Société Absorbée, la Fusion doit être réalisée selon une procédure simplifiée prévue à l'article 278 de la Loi. Il a également constaté l'accomplissement des formalités préalables applicables à la Fusion telles qu'énoncées au point III ci-dessus ainsi que l'approbation de la Scission ci-dessus, laquelle était une condition préalable à la Fusion et il a confirmé avoir eu la possibilité de consulter les documents visés au point III. ci-dessus conformément à l'article 267 de la Loi.

L'Actionnaire Unique a ensuite décidé, dans le cadre de la Fusion, d'approuver et de ratifier l'ensemble des dispositions et l'intégralité du Projet Commun de Scission et de Fusion de la Société, tel que publié au Mémorial C numéro 1864 du 2 août 2013, sans aucune exception ou réserve. L'Actionnaire Unique a décidé d'approuver et de réaliser la Fusion par absorption par la Société, en tant que société absorbante, de sa filiale à cent pourcent MDO Management Company, une société anonyme avec siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au RCS sous le numéro B 128.627 (en tant que «Société Absorbée») conformément aux dispositions des articles 259 et 278 et suivants de la Loi, par la transmission universelle, suivant la dissolution sans liquidation de la Société Absorbée, de la totalité du patrimoine actif et passif, des droits, obligations et contrats, sans aucune exception ou réserve, de la Société Absorbée à la Société (la «Fusion»).

L'Actionnaire Unique a décidé que la Fusion prendra effet d'un point de vue juridique, fiscal et comptable, à compter de la date du présent acte, sans préjudice des dispositions de l'article 273 de la Loi concernant les effets de la Fusion à l'égard des tiers, et que d'un point de vue comptable, toutes les opérations de la Société Absorbée seront considérées comme des opérations de la Société à compter de cette date.

L'Actionnaire Unique a reconnu les effets de la Fusion, tel que prévus à l'article 274 de la Loi, y compris notamment, la dissolution sans liquidation de la Société Absorbée et il a décidé que suite à la Fusion, toutes les actions émises de la Société Absorbée seront annulées.

Septième résolution

L'Actionnaire Unique a décidé de modifier la dénomination de la Société de «MDO Services» en «MDO Management Company» et par conséquent de modifier l'article 1^{er} des statuts de la Société afin qu'il ait la teneur énoncée dans l'ordre du jour ci-dessus.

Huitième résolution

L'Actionnaire Unique a décidé de modifier l'objet social de la Société afin de lui permettre de mener toutes les activités permises à une société de gestion régie par le chapitre 15 de la Loi de 2010, tel qu'énoncé au point 8) de l'ordre du jour ci-dessus.

Neuvième résolution

L'Actionnaire Unique a décidé de refondre intégralement les statuts de la Société afin de refléter, entre autres, les diverses modifications apportées par les résolutions ci-dessus, afin qu'ils aient la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}** . Il existe entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront actionnaires une société en la forme d'une société anonyme sous la dénomination MDO Management Company.

Art. 2. La Société est établie pour une période illimitée. Elle peut être dissoute par décision des actionnaires statuant comme en matière de modifications de Statuts, ainsi qu'il est précisé à l'article 23 ci-après.

Art. 3. La Société a pour objet la gestion collective d'organismes de placement collectif (conformément à l'article 101 (2) de la loi du 17 décembre 2010, telle que modifiée, sur les organismes de placement collectif (la «Loi OPC»). Cette activité de gestion comprend la gestion, l'administration et le marketing d'organismes de placement collectif.

La Société pourra fournir tout ou partie de ces activités (p.e., la gestion de risques, la surveillance des investissements/ de la conformité) à des OPCVM et OPC et/ou d'autres sociétés de gestion.

La Société peut fournir des services à Luxembourg et à l'étranger et peut pour cette fin établir des bureaux de représentation et/ou des succursales.

A titre accessoire, la Société peut également gérer ses propres avoirs et effectuer toutes opérations et activités qu'elle estimera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social ainsi que toute autre activité autorisée par les lois applicables et en particulier selon la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par le Chapitre 15 de la Loi OPC.

La Société ne gèrera pas de portefeuilles d'investissements sur une base discrétionnaire client par client.

D'une manière générale, la Société peut exercer toute activité liée directement ou indirectement qu'elle estimera utile ou nécessaire à l'accomplissement de son objet social, toujours dans les limites fixées par le Chapitre 15 de la Loi OPC.

Art. 4. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, au Grand-Duché de Luxembourg. Le Conseil d'administration est autorisé de transférer le siège social de la Société à tout autre endroit à Luxembourg-Ville. Il peut créer, par décision du Conseil d'administration, des succursales ou bureaux tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le Conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre les activités normales de la Société au siège social, ou la communication aisée de ce siège avec les personnes situées à l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise.

Art. 5. Le capital social est fixé à un million quatre-vingt-neuf mille euros (1.089.000 €) représenté par cent huit mille neuf cents (108.900) actions d'une valeur nominale de dix euros (10 €) chacune, chacune entièrement libérée.

Un registre des actionnaires sera tenu au siège social de la Société. Ce registre contiendra le nom de chaque actionnaire, sa résidence ou son domicile élu, le nombre d'actions qu'il détient, la somme libérée pour chacune de ces actions ainsi que le transfert des actions et les dates de ces transferts.

La propriété des actions nominatives est établie par une inscription dans ledit registre. Des certificats d'actions seront émis sur demande. Ces certificats seront signés par deux administrateurs, ou l'administrateur unique, selon le cas.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si l'action est détenue par plusieurs personnes, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour représenter l'action à l'égard de la Société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée à son égard comme étant propriétaire. Le paiement de dividendes aux actionnaires se fera à leur adresse inscrite au registre des actionnaires. Aucun intérêt ne sera payé sur des dividendes mis en paiement et non réclamés ou sur des actions détenues par la Société.

La Société pourra avoir un ou plusieurs actionnaires. Le décès, l'interdiction, la dissolution, la faillite ou l'insolvabilité de l'un des actionnaires ne saurait entraîner la dissolution de la Société.

Art. 6. Tout transfert d'actions sera inscrit dans le registre des actionnaires, soit après notification à la Société suivant les règles régissant les cessions de créance suivant l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois, soit par déclaration de cession inscrite dans le registre des actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leur(s) représentant (s). De même, la Société peut accepter et inscrire dans le registre des actionnaires tout transfert constaté dans la correspondance ou autre document établissant l'accord du cédant et du cessionnaire.

Art. 7. Le capital de la Société pourra être augmenté ou réduit par résolution des actionnaires prise conformément aux dispositions exigées pour la modification des présents Statuts, telles qu'établies à l'article 23 ci-après.

Art. 8. Toute assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

Si la Société a un seul actionnaire, celui-ci exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des actionnaires et agira en conséquences. Une preuve écrite des résolutions de l'actionnaire unique sera établie.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra, conformément à la loi luxembourgeoise, au Grand-Duché de Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le dernier vendredi du mois de mai à 11.00 heures (heure de Luxembourg). Si ce jour n'est pas un jour bancaire ouvrable, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour bancaire ouvrable suivant. L'assemblée générale annuelle pourra se tenir à l'étranger si le conseil d'administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Les autres assemblées générales des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Art. 10. Les quorums et délais requis par la loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé dans les présents Statuts.

Chaque action donne droit à une voix. Un actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par câble, par télégramme ou par télex une autre personne comme mandataire. Un actionnaire peut également participer à toute assemblée d'actionnaires par visioconférence ou tout autre moyen de télécommunication permettant l'identification de cet actionnaire. Ces moyens doivent permettre à l'actionnaire de participer de manière effective à cette assemblée des actionnaires. Le déroulement de l'assemblée doit être retransmis de manière continue.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée, seront prises à la majorité simple des voix exprimées. Les voix exprimées n'incluront pas les votes relatifs aux actions représentées à l'assemblée mais en vertu desquelles les actionnaires n'ont pas pris part au vote ou se sont abstenus ou ont rendu un vote blanc ou un vote invalide.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Art. 11. Les actionnaires seront convoqués par le conseil d'administration dans les formes prévues par la loi.

Cependant, si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée des actionnaires et s'ils affirment avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci pourra être tenue sans avis ou publication préalables.

Art. 12. La Société sera administrée par un Conseil d'administration composé de trois membres au moins, lesquels n'auront pas besoin d'être actionnaires de la Société.

Les administrateurs seront élus par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle, pour une période maximale se terminant à la prochaine assemblée générale annuelle et jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus et agréés; toutefois un administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou remplacé à tout moment par décision des actionnaires. Ils peuvent être réélus.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, les administrateurs restants pourront se réunir et élire à la majorité des voix un administrateur pour remplir les fonctions attachées au poste devenu vacant, jusqu'à la prochaine assemblée des actionnaires.

Au cas où, lors d'une réunion du Conseil d'administration, il y a égalité des voix en faveur ou en défaveur d'une résolution, le président aura une voix prépondérante.

Art. 13. Le Conseil d'administration choisira parmi ses membres un président et pourra élire en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Il pourra également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui devra dresser les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration ainsi que des assemblées des actionnaires. Le Conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président du Conseil d'administration présidera les assemblées des actionnaires et les réunions du Conseil d'administration, mais en son absence les actionnaires ou le Conseil d'administration pourront désigner à la majorité un autre administrateur, et pour les assemblées des actionnaires toute autre personne, pour assumer la présidence de ces assemblées et réunions.

Le Conseil d'administration, de temps à autres, nommera des fondés de pouvoir de la Société, incluant tous directeurs généraux, un secrétaire et tous directeurs généraux-adjoints, secrétaires adjoints ou autres fondés de pouvoir dont les fonctions seront jugées nécessaires pour mener à bien les affaires et gestion de la Société. Pareilles nominations peuvent être révoquées à tout moment par le Conseil d'administration. Les fondés de pouvoir n'ont pas besoin d'être administrateurs ou actionnaires de la Société. Pour autant que les Statuts n'en décident pas autrement, les fondés de pouvoir auront les pouvoirs et les charges qui leurs sont attribués par le Conseil d'administration.

Avis écrit de toute réunion du Conseil d'administration sera donné au moins vingt-quatre heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. On pourra passer outre à cette convocation à la suite de l'assentiment oral ou l'assentiment écrit, par câble, télégramme ou télex de chaque administrateur. Une convocation distincte ne sera pas requise pour des réunions du Conseil d'administration se tenant à des heures et endroits déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter en désignant par écrit ou câble, télégramme ou télex un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur peut également participer à toutes les réunions du Conseil d'administration par visioconférence ou toute autre moyen de télécommunication permettant l'identification de cet administrateur. Ces moyens doivent permettre à l'administrateur de participer de manière effective à cette réunion du Conseil d'administration. Le déroulement de la réunion doit être retransmis de manière continue.

Le Conseil d'administration ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des administrateurs est présente ou représentée à une réunion du Conseil d'administration. Les décisions seront prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés lors de la réunion.

Sur accord de tous les administrateurs, une conférence téléphonique à laquelle tous les administrateurs participeront, vaudra réunion valable sous réserve des autres dispositions de cet Article.

Les réunions du Conseil d'administration pourront être tenues à Luxembourg ou ailleurs.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, pourra prendre des résolutions par voie de circulaire, en exprimant leur approbation au moyen d'un ou plusieurs écrits, ou par télex, câble ou télégramme, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 14. Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou l'administrateur qui aura assumé la présidence en son absence.

Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le secrétaire ou par tout administrateur.

Art. 15. Le Conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration a en particulier le pouvoir de déterminer la politique générale et la conduite des affaires de la Société.

La gestion journalière ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du Conseil d'administration.

La délégation à un membre du Conseil d'administration impose au Conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Art. 16. Aucun contrat et aucune transaction que la Société pourra conclure avec d'autres sociétés ou firmes ne pourront être affectés ou viciés par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société auraient un intérêt quelconque, ou par le fait qu'il en serait administrateur, collaborateur, fondé de pouvoir ou employé dans telle autre société ou firme.

L'administrateur ou fondé de pouvoir de la Société, qui est administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou firme avec laquelle la Société passe des contrats, ou avec laquelle elle est autrement en relation d'affaires, ne sera pas en raison de cette application avec cette autre société ou firme privé du droit de délibérer et de voter ou d'agir en ce qui concerne des matières en relation avec pareil contrat ou pareilles affaires.

Au cas où un administrateur ou fondé de pouvoir aurait un intérêt personnel dans quelque affaire de la Société, cet administrateur ou fondé de pouvoir devra informer le conseil d'administration de son intérêt personnel et il ne délibérera ou ne prendra pas part au vote sur cette affaire; rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de pareil administrateur ou fondé de pouvoir à la prochaine assemblée des actionnaires. Le terme «intérêt personnel», tel qu'il est utilisé à la phrase qui précède, ne s'appliquera pas aux relations ou aux intérêts qui pourront exister de quelque manière, en quelque qualité, ou à quelque titre que ce soit, en rapport avec The Directors' Office Group et toute société filiale ou affiliée ou encore en rapport avec toute autre société ou entité que le conseil d'administration pourra déterminer discrétionnairement, à moins que cet «intérêt personnel» ne soit considéré comme conflictuel par les législations et réglementations applicables.

Art. 17. La Société indemniserà tout administrateur ou fondé de pouvoir, ses héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs, des dépenses raisonnablement encourues par ce dernier, en rapport avec toutes actions, procès ou procédures auxquels il aura été partie en sa qualité ou pour avoir été administrateur ou fondé de pouvoir de la Société ou pour avoir été, à la demande de la Société, administrateur ou fondé de pouvoir de toute autre société dont la Société est actionnaire ou créditrice par laquelle il ne serait pas indemnisé, sauf le cas où dans pareils actions, procès ou procédures il sera finalement condamné pour négligence grave ou mauvaise administration; en cas d'arrangement extrajudiciaire, une telle indemnité ne sera accordée que si la Société est informée par son avocat-conseil que l'administrateur ou fondé de pouvoir en question n'a pas commis un tel manquement à ses devoirs. Le droit à indemnisation n'exclura pas d'autres droits auxquels il peut prétendre.

Art. 18. La Société sera engagée par la signature de tout(s) fondé(s) de pouvoir dûment autorisé(s), ou par la signature individuelle de toute autre personne à qui des pouvoirs auront été spécialement délégués par le conseil d'administration, ou par la signature conjointe de deux administrateurs.

Art. 19. Le contrôle des documents comptables annuels de la Société, doit être confié à un réviseur d'entreprises externe. Le réviseur d'entreprises externe sera élu par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période prenant fin le jour de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires et jusqu'à l'élection de son successeur. Le réviseur d'entreprises externe restera en fonction jusqu'à sa réélection ou l'élection de son successeur.

Le réviseur d'entreprise externe et indépendant devra remplir toutes les fonctions prévues par la Loi OPC.

Art. 20. L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année.

Art. 21. Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la réserve prévue par la loi. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital de la Société tel qu'il est prévu à l'Article 5 des Statuts ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre ainsi qu'il est prévu à l'Article 7 ci-avant.

L'assemblée générale des actionnaires, sur recommandation du Conseil d'administration, décidera de l'usage à faire du solde du bénéfice net annuel et pourra de temps à autres déclarer des dividendes. Le Conseil d'administration peut, conformément aux dispositions de la loi luxembourgeoise et avec l'accord du réviseur d'entreprises externe et indépendant, déclarer et mettre en paiement des dividendes intérimaires.

Art. 22. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée des actionnaires décidant cette dissolution qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

Art. 23. Les présents Statuts pourront être modifiés de temps à autre par une assemblée des actionnaires, soumise aux conditions de quorum et de vote requises par les lois luxembourgeoises.

Art. 24. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales et la Loi OPC.»

Déclarations

Le notaire soussigné a attesté, dans le cadre de la Scission et conformément à l'article 300 de la Loi, l'existence et la légalité des actes et formalités juridiques de la scission réalisés par la Société et la Société Bénéficiaire, ainsi que le Projet Commun de Scission et de Fusion.

Le notaire soussigné a attesté, dans le cadre de la Fusion et conformément à l'article 271 de la Loi, l'existence et la légalité des actes et formalités juridiques de la Fusion réalisés par la Société et la Société Absorbée, ainsi que le Projet Commun de Scission et de Fusion.

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison de la scission et de la Fusion sont estimés à approximativement six mille cinq cents euros.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais et est suivi d'une traduction en langue française; à la demande de la même personne comparante, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture du présent acte à la personne comparante, connue du notaire par ses nom, prénom, état civil et adresse, la personne comparante et le notaire ont signé le présent acte.

Signé: M. GADZHALOVA, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, A.C., le 4 septembre 2013. Relation: EAC/2013/11458. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2013126647/1526.

(130154233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

COOPERATIONS, Société coopérative, Société Coopérative.

Siège social: L-9538 Wiltz, 8, rue de la Montagne.

R.C.S. Luxembourg B 101.612.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013104012/10.

(130126604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Cordonnerie & Co., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1726 Luxembourg, 4, rue Pierre Hentges.

R.C.S. Luxembourg B 148.155.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MORBIN Nathalie.

Référence de publication: 2013104014/10.

(130126378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Cotrimo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 38.289.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 JUILLET 2013.

Stéphanie Paché.

Référence de publication: 2013104016/10.

(130126613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Fundquest International, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 127.751.

—
The STATUTORY GENERAL MEETING

will be held on Tuesday, *October 8, 2013* at 11.00 a.m., at the offices of BNP Paribas Investment Partners Luxembourg, building H2O, block A, ground floor, 33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange, Grand Duchy of Luxembourg, to deliberate on the following agenda:

Agenda:

1. Presentation and approval of the reports of the Board of Directors and of the auditor;
2. Approval of the annual accounts for the financial period closed as at June 30, 2013 and allocation of the results;
3. Discharge to the Directors for the exercise of their mandates;
4. Statutory appointments;
5. Miscellaneous.

The owners of bearer shares wishing to attend or to be represented at the Meeting are asked to deposit their shares, at least five full days before the Meeting, at the counters of the agents responsible for the financial service, as mentioned in the prospectus.

The owners of registered shares wishing to attend or to be represented at the Meeting are admitted upon proof of their identity, subject to having made known their intention to take part in the Meeting at least five full days before the Meeting.

The Meeting will validly deliberate regardless of the number of shares present or represented and the decisions will be taken by a simple majority of the shares present or represented; account shall not be taken of abstentions. Every share, whatever its unit value, gives the right to one vote. Fractional shares shall have no voting right.

Annual accounts, as well as the report of the Auditor and the management report are available at the Registered Office of the Company. Shareholders may request that these documents are sent to them. They have to send their request or by post to the following address: BNP Paribas Investment Partners Luxembourg, 33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange - or by email to fs.lu.legal@bnpparibas-ip.com.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2013128123/755/30.

Intrasteel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 42.093.

—
Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 30 avril 2013.

Madame Sophie CHAMPENOIS, née le 04/09/1971 à Uccle (Belgique), adresse professionnelle au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, est nommée représentant permanent, pour la société FMS SERVICES S.A., en remplacement de Monsieur Vincenzo CAVALLARO

Pour la société

INTRASTEEL S.A.

Référence de publication: 2013104254/13.

(130126972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Fact Invest, Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 83.336.

—
Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24/07/2013.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013104127/11.

(130126938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Damolu S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 52.274.

—
Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 30 avril 2013.

Madame Sophie CHAMPENOIS, née le 04/09/1971 à Uccie (Belgique), adresse professionnelle au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, est nommée représentant permanent, pour la société FMS SERVICES S.A., en remplacement de Monsieur Vincenzo CAVALLARO.

Pour la société
DAMOLU S.A.

Référence de publication: 2013104036/13.

(130126260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Creative Design & Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5411 Canach, 36, rue d'Oetrange.
R.C.S. Luxembourg B 159.935.

—
Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Chotin Barbara.

Référence de publication: 2013104018/10.

(130126989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Davenant Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 107.242.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Référence de publication: 2013104038/10.

(130126907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Davenant Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 107.242.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Référence de publication: 2013104039/10.

(130126908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

DC Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 25.000,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 173.042.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013104042/12.

(130126381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

ERE III fifteen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 155.046.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013104098/10.

(130127063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Fortune Finance Participations (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 154.404.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 30 avril 2013.

Madame Sophie CHAMPENOIS, née le 04/09/1971 à Uccle (Belgique), adresse professionnelle au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, est nommée représentant permanent, pour la société FMS SERVICES S.A., en remplacement de Monsieur Vincenzo CAVALLARO.

Pour la société

FORTUNE FINANCE PARTICIPATIONS (LUXEMBOURG) S.A.

Référence de publication: 2013104149/13.

(130126331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

FN International, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 10.380.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FN INTERNATIONAL

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013104145/11.

(130126489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Delta Yachting Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 148.067.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 juillet 2013.

Référence de publication: 2013104046/10.

(130126771) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

ERE III - No 12 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 147.857.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013104090/10.

(130127057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

GESTFAR Patrimoine Luxembourg S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 4-6, rue du Fort Bourbon.
R.C.S. Luxembourg B 164.851.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2013104184/10.

(130126320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Guardinvest Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.
R.C.S. Luxembourg B 134.155.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2013.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2013104177/11.

(130126768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

House International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 155.947.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 30 avril 2013.

Madame Sophie CHAMPENOIS, née le 04/09/1971 à Uccle (Belgique), adresse professionnelle au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, est nommée représentant permanent, pour la société FMS SERVICES S.A., en remplacement de Monsieur Vincenzo CAVALLARO.

Pour la société

HOUSE INTERNATIONAL S.A.

Référence de publication: 2013104222/13.

(130126329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Frazil S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 34.908.

Les comptes annuels au 30 juin 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013104153/10.

(130126133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Investec GLL Fund Management Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1299 Luxembourg, 15, rue Bender.
R.C.S. Luxembourg B 126.490.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Jörg Fuchs

Administrateur

Référence de publication: 2013104236/12.

(130126418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

International Cleaning Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 36, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 48.099.

Les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013104233/10.

(130126898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Diacom Lux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir.

R.C.S. Luxembourg B 77.684.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013104056/10.

(130126184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

E.B. Trans S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 7-9, rue d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 38.281.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013104067/10.

(130127000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Fleet Uno S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 43.790.689,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 151.452.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2013.

Référence de publication: 2013104123/10.

(130126208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Foam Investments I S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 830.000,00.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 56, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 122.127.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société**Un mandataire*

Référence de publication: 2013104124/12.

(130127128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

GBI Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7536 Mersch, 1, rue de Gosseldange.

R.C.S. Luxembourg B 78.387.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2013104179/12.

(130126065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

E.C.T. s.à r.l. (Entreprise de Constructions Tubulaires), Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8540 Ospern, 6, rue de Rédange.

R.C.S. Luxembourg B 91.620.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013104068/10.

(130126543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Europa Nickel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 115.366.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013104075/10.

(130126899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Holdihoes S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-9672 Niederwampach, Maison 14.

R.C.S. Luxembourg B 99.152.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013104219/10.

(130126830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

FR Solar Luxco, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 1.000.000,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 136.974.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2013.

Hille-Paul Schut

Mandataire

Référence de publication: 2013104152/12.

(130126160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Initi International SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 23.135.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INITI INTERNATIONAL SPF S.A.

Signature

Administrateur-Délégué

Référence de publication: 2013104247/12.

(130127085) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Initi International SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 23.135.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INITI INTERNATIONAL SPF S.A.

Signature

Administrateur-Délégué

Référence de publication: 2013104246/12.

(130127084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Investec GLL Deutschland 1, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1229 Luxembourg, 15, rue Bender.
R.C.S. Luxembourg B 158.087.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Jörg FUCHS

Gérant

Référence de publication: 2013104235/12.

(130126404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Europa Quartz S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 127.639.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013104077/10.

(130127069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Immo77 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5411 Canach, 36, rue d'Oetrange.
R.C.S. Luxembourg B 159.864.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Chotin Barbara.

Référence de publication: 2013104244/10.

(130126990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

EPISO Berlin S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 154.214.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 22 juillet 2013.

Référence de publication: 2013104087/10.

(130126449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

EPP Suresnes Curie Holdings (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 105.391.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013104088/10.

(130126576) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

ERE III - No 13 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 147.858.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013104092/10.

(130127076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Hoffman & Clark Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 163.513.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2012 ont été au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 juillet 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013104217/10.

(130126645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

H4D International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 178.332.

Les statuts coordonnés au 16/07/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 23/07/2013.

Me Cosita Delvaux

Notaire

Référence de publication: 2013104224/12.

(130126474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Ivanhoe Europe Capital Investments S.C.S., Société en Commandite simple.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 111.241.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09/07/2013.

Jean-Jacques Josset

Manager

Référence de publication: 2013104255/12.

(130126415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Jama Investments Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5969 Itzig, 13, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 52.447.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013104260/10.

(130126541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

K Manco 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 13.427.800,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 124.036.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 22 juillet 2013.

Référence de publication: 2013104268/10.

(130126229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Hexagon World S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 13, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 99.458.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Référence de publication: 2013104212/10.

(130126679) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Euro Associates, Société Anonyme.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 23.090.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'administration

Référence de publication: 2013104104/10.

(130126807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Interport International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R.C.S. Luxembourg B 53.180.

En date du 22 juillet 2013, nous soussignés, Luc BRAUN en ma qualité d'administrateur et de Président du Conseil d'administration, Jean-Marie POOS en ma qualité d'administrateur et d'administrateur-délégué, FIDESCO S.A. en notre qualité d'administrateur et EURAUDIT SARL en notre qualité de commissaire, avons présenté notre démission avec effet immédiat de la société INTERPORT INTERNATIONAL S.A., 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, RCS Luxembourg B 53 180.

FIDESCO S.A. / EURAUDIT Sarl

Signatures

Référence de publication: 2013104253/14.

(130127104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

DECATHLON International Shareholding Plan S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.
R.C.S. Luxembourg B 118.164.

L'an deux mille treize, le vingt-huit juin.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Régis LUX, juriste, demeurant professionnellement à L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de l'associé commandité DECATHLON ESPANA S.A., société anonyme, ayant son siège social à E-28701 Madrid, San Sebastián de los Reyes, Calle Salvador de Madariaga, Espagne, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Madrid, sous le numéro A 79935607 de la société DECATHLON International Shareholding Plan S.C.A., avec siège social à L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen, R.C.S. Luxembourg numéro B 118164,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par résolutions de la gérance prises le 28 juin 2013.

Une copie du procès-verbal des dites résolutions, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle comparante, ès qualité qu'elle agit, a requis le notaire d'acter les déclarations suivantes:

I. Que la société DECATHLON International Shareholding Plan S.C.A. a été constituée suivant acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 20 juillet 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1840 du 2 octobre 2006 et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 28 mai 2013, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. Que le capital social de la société DECATHLON International Shareholding Plan S.C.A., prédésignée, s'élève actuellement à EUR 28.074.030 (vingt-huit millions soixante-quatorze mille trente euros), représenté par 5.614.806 (cinq millions six cent quatorze mille huit cent six) actions d'une valeur nominale de EUR 5 (cinq euros) dont 312 (trois cent douze) actions attribuées à la seule commanditée, qui sont des actions non-rachetables («Actions de commandité») et 5.614.494 (cinq millions six cent quatorze mille quatre cent quatre-vingt-quatorze) actions attribuées aux Commanditaires, qui sont des actions rachetables («actions ordinaires»).

III. Qu'aux termes de l'article 5 des statuts le capital autorisé est fixé à un total de EUR 75.000.000 (soixante-quinze millions d'euros) et le même article autorise la gérance à augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé.

IV. Que suite aux résolutions prises le 28 juin 2013, la gérance, après avoir supprimé le droit préférentiel de souscription des anciens actionnaires, a décidé de réaliser une augmentation de capital de EUR 2.425.970 (deux millions quatre cent vingt-cinq neuf cent soixante-dix euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 28.074.030 (vingt-huit millions soixante-quatorze mille trente euros) à EUR 30.500.000 (trente millions cinq cent mille euros) par la création de 485.194 (quatre cent quatre-vingt-cinq mille cent quatre-vingt-quatorze) actions nouvelles ordinaires d'une valeur unitaire de EUR 5,- (cinq euros) à souscrire et à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes moyennant paiement d'une prime d'émission de EUR 2.440.525,82 (deux millions quatre cent quarante mille cinq cent vingt-cinq euro et quatre-vingt-deux cents).

V. Que les 485.194 (quatre cent quatre-vingt-cinq mille cent quatre-vingt-quatorze) actions ordinaires nouvelles ont été souscrites et libérées intégralement par des versements en numéraire, de sorte que la somme de EUR 2.425.970 (deux millions quatre cent vingt-cinq neuf cent soixante-dix euros) à laquelle s'ajoute la prime d'émission pré-mentionnée de EUR 2.440.525,82 (deux millions quatre cent quarante mille cinq cent vingt-cinq euro et quatre-vingt-deux cents) se

trouvent dès à présent à la libre disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par la présentation d'une attestation bancaire.

Les actions nouvelles ont été entièrement souscrites et libérées par des versements en espèces, tel que détaillé sur la liste de souscription, qui, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes.

VI. Que suite à la réalisation de cette augmentation, le capital se trouve porté à 30.500.000,- EUR (trente millions cinq cent mille euros) de sorte que l'article 5 "Capital souscrit" des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

" Art. 5. Capital social. (premier alinéa).

- Capital souscrit

Le capital souscrit de la société est fixé à 30.500.000,- EUR (trente millions cinq cent mille euros), et est représenté par 6.100.000 (six millions cent mille) actions d'une valeur nominale de cinq euros (EUR 5,-) dont 312 (trois cent douze) actions attribuées à la seule commanditée, qui sont des actions non-rachetables («Actions de commandité») et 6.099.688 (six millions quatre-vingt-dix-neuf mille six cent quatre-vingt-huit) actions attribuées aux Commanditaires, qui sont des actions rachetables («actions ordinaires»).

Frais, Évaluation

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société suite aux résolutions prises à la présente assemblée, sont évalués à 3.500,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par son nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Régis LUX, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 02 juillet 2013. Relation GRE/2013/2696. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013105799/70.

(130128889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

TEH Refi 2009 Investment S.C.S., Société en Commandite simple.

Siège social: L-4243 Esch-sur-Alzette, 97, rue Jean-Pierre Michels.

R.C.S. Luxembourg B 157.063.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Résolutions de l'associé gérant commanditaire et de l'associé commandité fondateur

En l'an deux mille douze, le vingt - trois octobre,

TEH Refi Founders GmbH & Co. KG, Munich, constituée et existant sous le droit allemand, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Munich, sous le numéro HRA 95820, l'associé commandité fondateur, ici représenté par Monsieur Peter Nietzer, gérant de Onon Vermögensverwaltung GmbH

et

TEH Refi 2009 Société Coopérative, Luxembourg, constituée et existant sous le droit luxembourgeois, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg depuis le 3 décembre 2010, section B sous le numéro 157063, l'associé gérant commanditaire, ici représentée par Claude Lang et Tim Stemmer, agissant en leur qualité de gérants de la société ci-avant avec pouvoir de seule ou conjointe signature.

Lesquelles parties comparantes sont les gérants de la société «TEH Refi 2009 Investment S.C.S.», une société en commandite simple (la «Société») de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 97 rue Jean-Pierre Michels, L-4243 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 157063 constituée en date du 22 Octobre 2010 et ayant un capital souscrit de CHF 100.

Les statuts de la Société n'ont jamais été modifiés depuis lors.

La Société fut mise en liquidation suivant une résolution prise le 28 août 2012.

Lesquelles parties comparantes, représentant les gérants de la société ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés prennent connaissance et acceptent le rapport du commissaire-vérificateur, établi par Kim Mathekowitsch, avec adresse professionnelle au 97 rue Jean-Pierre Michels, L-4243 Esch-sur-Alzette, sur la bonne exécution par le liquidateur, TEH 2009 Société Coopérative, Luxembourg, ayant son siège social au 97 rue Jean-Pierre Michels, L-4243 Esch-sur-Alzette, de ses fonctions et activités dans le cadre de la liquidation volontaire de la «Société» décidée sous forme de résolutions des actionnaires de la «Société» en date du 28 août 2012.

Seconde résolution

Les associés acceptent la conclusion contenue dans le rapport du liquidateur et acceptent que les frais et charges éventuellement dus seront réglés par le liquidateur, s'ils s'avèrent nécessaires.

Dès lors les associés accordent décharge à TEH 2009 Société Coopérative et à Kim Mathekowitsch pour l'exécution de leurs fonctions et activités dans le cadre de la liquidation.

Troisième résolution

Les associés DÉCIDENT d'accorder pleine et entière décharge au(x) gérant(s) de ladite Société pour l'accomplissement de son (leur) mandat jusqu'à ce jour.

Quatrième résolution

Les associés DÉCIDENT de prononcer la clôture des procédures de liquidation et reconnaissent que la Société cesse d'exister à partir de ce jour.

Cinquième résolution

Les associés DÉCIDENT que les livres et documents sociaux de la Société seront déposés et conservés pendant cinq (5) ans à partir de la date de publication des présentes dans le Journal Officiel du Luxembourg auprès de l'ancien siège social de la Société, en l'occurrence au 97 rue Jean-Pierre Michels, L-4243 Esch-sur-Alzette.

Les présentes résolutions ont été rédigées au siège social de la «Société» à la date figurant en tête des présentes.

TEH REFI 2009 Founders GmbH & Co. KG

L'associé commandité fondateur

TEH Refi 2009 Société Coopérative

ONON Vermögensverwaltung GmbH / - / -

Peter Nietzer / Claude Lang / Tim Stemmer

Gérant commanditaire / Gérant / Gérant

Référence de publication: 2013108501/53.

(130132227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Jump In S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2611 Luxembourg, 83, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 179.000.

—
STATUTS

L'an deux mille treize, le douze juillet.

Pardevant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1.- Monsieur João Paulo LOPES MACHADO, employé privé, né le 4 juillet 1973 à Luxembourg, demeurant à L-4981 RECKANGE-SUR-MESS, 22, rue de Roedgen,

2.- Monsieur Rui Manuel LOPES MACHADO, employé privé, né le 4 juillet 1973 à Luxembourg, demeurant à L-5760 HASSEL, 12, am Dielchen,

tous deux ici représentés par Maître Elisabeth MACHADO, avocat à la cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu de deux procurations sous seing privé en date du 11 juillet 2013.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lesquels comparants, ici présents, ont requis le notaire de dresser acte d'une société à responsabilité limitée, qu'ils déclarent constituer entre eux et entre tous ceux qui en deviendront associés par la suite et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "JUMP IN S.à r.l."

Art. 2. Le siège de la société est établi dans la commune de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision de l'assemblée générale des associés.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'un débit de boissons alcooliques et non-alcooliques avec petite restauration ainsi que la commercialisation de tout produit associé à la branche.

Elle pourra, d'une façon générale, faire tous actes, transactions ou opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter ou développer la réalisation.

Elle est autorisée à faire des emprunts et accorder des crédits et tous concours, prêts, avances, garanties ou cautionnements à des personnes privées, aux associés, ainsi que à des sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect.

Art. 4. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) divisé en cent (100) parts sociales avec une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

Art. 6. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans la distribution des bénéfices.

Art. 7. La cession entre vifs:

En cas de pluralité d'associés, les parts sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées à des non associés que moyennant l'agrément unanime des autres associés. En cas de refus d'agrément, ces derniers s'obligent à reprendre les parts sociales à leur valeur résultant du dernier bilan approuvé, au prorata de leur participation dans la société.

Les cessions des parts doivent être constatées par acte notarié ou sous seing privé. Lorsque la société comporte plus d'un associé, les cessions ne sont opposables à la société et aux tiers qu'après qu'elles ont été signifiées à la société ou acceptées par elle.

Art. 8. La transmission pour cause de mort:

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément unanime des associés survivants. En cas de refus d'agrément les associés restants s'obligent à reprendre les parts héritées ou léguées à leur valeur résultant du dernier bilan approuvé, au prorata de leur participation dans la société. Les créanciers, héritiers ou ayants-droits de l'associé prédécédé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens, avoirs et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite, l'incapacité ou la réunion de toutes les parts entre les mains d'un des associés n'entraîneront pas la dissolution de la société.

Art. 10. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale des associés, qui fixe leurs pouvoirs, leurs rémunérations éventuelles ainsi que la durée de leur mandat.

Le ou les gérants peuvent nommer des fondés de pouvoir pouvant agir au nom et pour le compte de la société, dans la limite des pouvoirs leur conférés dans l'acte de nomination.

Le ou les gérants ne contractent, en raison de leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 12. Chaque année au 31 décembre, les comptes annuels seront arrêtés et la gérance dressera un inventaire de l'actif et du passif de la société ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et de profits.

Les produits de la société, déduction faite des frais généraux et charges sociales, traitements, amortissements et de toutes les provisions pour risques commerciaux et industriels, constituent le bénéfice net, qui sera réparti comme suit:

- 5% (cinq pour cent) pour la constitution d'un fonds de réserve légale, dans la mesure des dispositions légales.
- le solde restant à la libre disposition des associés, qui décideront en assemblée générale de sa distribution, de son report ou de son versement à un fonds de réserve extraordinaire.

En cas de distribution, le solde bénéficiaire sera attribué aux associés au prorata de leur participation au capital social.

Art. 13. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés et révocables par l'assemblée générale des associés à la majorité fixée à l'article 142 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée.

Art. 14. Pour tous les points non expressément prévus aux présentes les parties se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Dispositions transitoires

La première année sociale commence le jour de la constitution et finira le 31 décembre 2013.

Souscription et Libération

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

- Monsieur João Paulo MACHADO, susdit, cinquante parts	50
- Monsieur Rui Manuel MACHADO, susdit, cinquante parts	50
Total des parts: cent parts sociales	100

Elles ont été intégralement libérées par des versements en espèces.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève à approximativement huit cent cinquante-cinq euros (EUR 855,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et ensuite les associés représentés comme il est dit ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social et se considérant tous comme valablement convoqués se sont réunis en assemblée générale et ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1) Est nommé gérant administratif pour une durée indéterminée:

- Monsieur Rui Manuel LOPES MACHADO, susdit.

2) Est nommé gérant technique pour une durée indéterminée:

- Madame Veronica DOS SANTOS JORDÃO, employée privée, née le 15 février 1979 à Luxembourg, demeurant à L-4995 SCHOUWEILER, 52, rue de Bascharage,

3) La société est valablement engagée par la signature individuelle du gérant technique pour toutes les transactions inférieures à 5.000 Euros.

Pour les transactions supérieures à 5.000 Euros, la société n'est valablement engagée que par la signature conjointe du gérant administratif et du gérant technique.

4) Le siège social est établi à L-2611 Luxembourg, 83, route de Thionville.

Le notaire instrumentant a rendu attentifs les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: MACHADO, ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 12 juillet 2013. Relation: LAC / 2013 / 32544.

Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Référence de publication: 2013108084/114.

(130130610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

IFP Investment Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Luxembourg, 6B, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 126.554.

L'an deux mille treize, le quinze juillet,

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "IFP Investment Management S.A.", ayant son siège social à L-1273 Luxembourg, 19 rue de Bitbourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 126554, constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit notaire de résidence à Luxembourg le 27 mars 2007, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1092 du 7 juin 2007, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Elvinger prénommé le 9 janvier 2013 publié au Mémorial C numéro 558 du 7 mars 2013.

L'assemblée est présidée par Flora Gibert, clerc de notaire demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Sara Lecomte, clerc de notaire demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que toutes les vingt-cinq mille (25.000) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Transfert du siège social à L-2633 Senningerberg, 6B route de Trèves.

2.- Modification subséquente de de l'article 2 des statuts

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Résolution unique:

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-1273 Luxembourg, 19 rue de Bitbourg, à L-2633 Senningerberg, 6B route de Trèves.

L'assemblée décide en conséquence de modifier l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 2.** Le siège social est établi à Senningerberg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: F. GIBERT, S. LECOMTE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 18 juillet 2013. Relation: LAC/2013/33522. Reçu soixante quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I. THILL.

Référence de publication: 2013106000/46.

(130128486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

ERE III - N°2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 137.235.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013104094/10.

(130127054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Kulczyk Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 126.198.

M. Dariusz MIODUSKI n'a pas été renouvelé dans ses mandats de membre A du directoire et de président du directoire.

Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Pour avis sincère et conforme

Pour Kulczyk Investments S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013104277/13.

(130126482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.
